

# L'OBSERVATEUR de l'**OCCIDENT**

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT. LE TRAVAILLEUR VIEILLISSANT ET LE PROBLÈME DE SON EMPLOI. LA COOPÉRATION MONÉTAIRE ET COMMERCIALE DE L'OCCIDENT. VERS UNE POLITIQUE POUR L'INDUSTRIE. ❧



---

# L'OBSERVATEUR de l'**OCDE**

---

N° 5

AOÛT 1963

---

Publication bi-mestrielle en anglais et en français éditée par  
L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

---

**BUREAUX DE LA RÉDACTION :**

Service d'Information de l'OCDE, Château de la Muette,  
Paris (16<sup>e</sup>).

---

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condi-  
tion d'être accompagnés de la mention « Reproduit de  
l'Observateur de l'OCDE » en précisant la date du  
numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés  
au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être  
reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits  
qu'elle n'a pas sollicités.

Les articles signés expriment l'opinion de leur auteurs et  
non pas nécessairement celle de l'OCDE

Abonnement annuel : F 10,00; FS 10,00; DM 8,3; 15-;  
\$ 2,50.

Le numéro : F 2,00; FS 2,00; DM 1,70; 3-; \$ 0,50.

---

**RÉDACTEUR EN CHEF :** Anker Randsholt.

---

Toute la correspondance doit être adressée au rédacteur  
en chef.

---

PHOTOS : Couverture : Banque Mondiale; Page 7 : Almasy; Page 9 :  
Seymour - Magnum; Page 10 : René-Jacques; Page 14 : Photo OTAN;  
Page 17 : Pan Asia Photo News - Rapho; Page 18 : Almasy; Page 23 :  
Photos Landau; Page 25 : Banque Mondiale; Page 30 : J.-L. Swiners -  
Réalités; Page 32 : Sabine Weiss - OCDE; Pages 34-37 : Robert Mottar -  
OCDE; Page 42 : Almasy.

## SOMMAIRE

### **3 LA COOPÉRATION MONÉTAIRE ET COMMERCIALE DE L'OCCIDENT**

*Par Thorkil Kristensen, Secrétaire  
général de l'OCDE*

### **6 L'EMPLOI DU TRAVAILLEUR VIEILLISSANT**

*Adaptations aux situations nouvelles*

### **10 LA PART DU LION DANS LE COMMERCE MARITIME**

*Le transporteur de vrac éliminera-t-il  
le tramping?*

### **12 VERS UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE?**

*Par Reiner Thedieck, Directeur de  
l'Industrie et de l'Energie de l'OCDE*

### **14 LA MOTORISATION AGRICOLE**

*Un signe du progrès technique en agri-  
culture*

### **17 LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS MOINS DÉVELOPPÉS**

*Par Sherwood M. Fine, Directeur au  
Département du Développement de  
l'OCDE*

### **29 COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

*Une mise en commun des avantages  
du progrès*

### **32 LA BIBLIOTHÈQUE DE L'OCDE**

*Une collection unique à la disposition  
des chercheurs*

### **34 ENSEIGNEMENT AGRICOLE A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE**

*Des étudiants méditerranéens appren-  
nent à diriger une exploitation*

### **42 PUBLICATIONS RÉCENTES DE L'OCDE**

# LA COOPERATION MONETAIRE ET COMMERCIALE DE L'OCCIDENT

par  
Thorkil KRISTENSEN  
Secrétaire général  
de l'OCDE

**I**l y a trois problèmes économiques d'importance qui se poseront aux pays industrialisés de l'Occident dans les années à venir. La manière dont nous saurons traiter ces problèmes aura une influence décisive sur les relations économiques et politiques entre tous les pays occidentaux, ainsi que sur les relations entre l'Occident et le reste du monde.

Quels sont ces trois problèmes? Ce sont, *premièrement* le renforcement du système monétaire international, *deuxièmement* l'abolition progressive des entraves qui pèsent sur le commerce international et *troisièmement* une politique cohérente concernant nos relations économiques avec les pays moins développés.

Ces trois problèmes sont étroitement liés entre eux et celui de la politique commerciale se trouve pour ainsi dire au centre. Si nous pouvons abaisser, sur une vaste échelle, les barrières économiques qui se dressent entre les pays, cela changera sans aucun doute, d'une façon remarquable, toutes les relations entre les peuples du monde. Or, une politique monétaire efficace, qui permettra une croissance économique satisfaisante sans toutefois mettre en cause la stabilité financière, est évidemment une des conditions préalables d'une libération de grande envergure des échanges qui, à son tour, sera vraisemblablement une partie importante d'une politique constructive envers les pays moins développés.

Il faut donc commencer par la politique monétaire qui sera, dans les années qui viennent, l'un des moyens les plus importants pour faciliter la réduction audacieuse des entraves au commerce. N'oublions pas que c'était l'effondrement du système monétaire international dans les années trente qui a entraîné cette misérable vague de restrictions quantitatives avant la guerre. Si, au contraire, le Marché Commun a pu réduire les tarifs douaniers internes d'une façon spectaculaire en évitant des troubles considérables, la cause décisive en est, sans doute, que les pays membres se sont trouvés généralement dans une situation monétaire favorable au cours de ces dernières années.

En principe, le système monétaire international est un système mondial. Il ne faut cependant pas oublier que, de loin, la plus grande partie des transactions monétaires internationales se passent ou bien à l'intérieur du monde occidental, ou bien entre certains pays occidentaux et d'autres pays, notamment des pays sous-développés. C'est donc de la politique monétaire de l'Occident, et tout particulièrement de la politique d'un assez petit nombre de pays occidentaux d'importance, que dépendra dans une large mesure le fonctionnement du système mondial de la monnaie.

Il est évident que chaque Gouvernement a une responsabilité nationale concernant le maintien de la stabilité financière interne et externe du pays. Cependant, après le rétablissement de la convertibilité, nous avons pu observer, dans ce domaine,

## Le problème de la liquidité internationale

une interdépendance rapidement croissante des pays industrialisés. Non seulement les échanges et les autres transactions courantes ont subi une augmentation remarquable, mais, ce qui est peut-être encore plus important, les mouvements de capitaux à court et à long terme ont pris des proportions parfois inquiétantes. On s'est donc demandé ce qu'il fallait faire afin d'éviter l'apparition, dans certains cas, d'un déséquilibre dangereux des balances des paiements.

**L**e problème est compliqué. D'une part, il faut s'assurer que les pays possèdent des réserves monétaires suffisantes pour le financement, le cas échéant, d'un déficit peut-être considérable pendant une certaine période. D'autre part, les pays doivent se trouver contraints d'entamer des politiques intérieures visant un redressement de l'équilibre, à moins que les déficits et les excédents traduisent seulement un déséquilibre transitoire. C'est-à-dire, il faut assurer le déroulement des transactions internationales sans toutefois oublier la *discipline* monétaire.

Or, le volume des réserves monétaires d'un pays est, dans une large mesure, le résultat de la politique du Gouvernement national. Cependant, de plus en plus, le montant global des réserves et même, en partie, leur distribution entre les pays du monde, dépendra de la coopération internationale. Plus particulièrement, les pays qui se trouvent dans une situation forte sont à même d'aider les autres pays à renforcer leurs réserves, mais en faisant cela ils peuvent aussi imposer au pays qu'ils soutiennent les conditions qui leur semblent bonnes. Comment s'assurer que le résultat de cette coopération sera une combinaison convenable du financement et de la discipline nécessaires? Voilà le noyau du problème monétaire.

En principe, le système monétaire est toujours basé sur l'or, mais la production d'or ne suffit pas à faire augmenter les réserves monétaires dans la mesure exigée par une économie mondiale croissante. Par conséquent, il a fallu trouver d'autres moyens pour assurer que la croissance économique ne soit pas freinée par un manque de liquidité nationale ou internationale. Or, la liquidité nationale est dans une large mesure la responsabilité des Gouvernements nationaux, mais à maintes reprises l'essor économique d'un pays a été freiné par un manque de devises, c'est-à-dire par une liquidité internationale insuffisante.

On a beaucoup discuté du problème de la liquidité internationale au cours de ces dernières années. Je n'évoquerai pas toutes les propositions qui ont été faites. Il suffira de préciser qu'il existe quatre méthodes à employer si l'on veut augmenter les réserves monétaires d'un pays ou, d'une manière générale, les réserves existantes dans le monde entier.

La première méthode serait d'élever le prix de l'or de temps en temps afin de faire augmenter les réserves globales par une augmentation de la valeur monétaire des stocks d'or et aussi, plus indirectement, par l'accroissement de la production d'or qui résulterait, sans doute, de l'augmentation du prix.

La deuxième méthode serait la création d'une quantité croissante d'une monnaie internationale par une institution, de préférence mondiale, par exemple le Fonds Monétaire International, qui mettrait cette monnaie à la disposition des divers pays par des prêts sous certaines conditions.

La troisième méthode consisterait dans l'acceptation du système des *cours de change flexibles*. Dans ce système on n'aurait pas besoin de réserves monétaires car, s'il y avait de la part d'un certain pays un déficit dans la balance des paiements, le cours de la monnaie en question baisserait, ce qui, à son tour, entraînerait une augmentation des exportations du pays et en diminuerait les importations.

La quatrième méthode, enfin, consisterait en une *allocation de crédits d'un pays à l'autre*, soit par des accords bilatéraux, soit par l'intermédiaire d'une institution internationale, par exemple le Fonds Monétaire International.

Voilà donc les quatre méthodes que l'on pourrait envisager. Mais il semble qu'au stade actuel les pays ne soient probablement prêts à accepter aucune des trois premières.

Quant au prix de l'or, la décision appartient en pratique au seul Gouvernement américain, ce qui est d'ailleurs un état de choses peu désirable du point de vue international, parce qu'une augmentation du prix de l'or influencerait sur la situation de tous les pays.

Il se trouve que le Gouvernement américain a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'avait pas l'intention d'élever le prix de l'or, ce qui semble fort raisonnable. Si l'on avait voulu donner à l'or un rôle inchangé d'un siècle à l'autre, il aurait fallu changer son prix de temps en temps selon les besoins, mais, comme chacun sait,

*La solution :  
les crédits  
internationaux*

nous sommes depuis longtemps dans la période de l'histoire monétaire où le métal est de plus en plus largement remplacé par des créances (billets de banque, comptes bancaires, etc.), et dans la circulation interne des divers pays, et dans les réserves monétaires internationales.

C'est là une évolution inéluctable. Le crédit est beaucoup plus pratique que le métal et l'on échappe, de ce fait, à des manipulations et à des spéculations sur le prix de l'or qui pourraient être assez dangereuses pour la stabilité monétaire.

S'il est inévitable que l'or joue un rôle toujours décroissant dans le système monétaire, la meilleure politique sera sans doute d'en maintenir le prix et de faire augmenter les réserves monétaires par un accroissement des créances internationales, ce qui correspondra au développement qui s'est déjà à peu près accompli dans la circulation monétaire interne des divers pays.

La création d'une monnaie internationale par une institution mondiale sera peut-être acceptée tôt ou tard comme une solution convenable. Au stade actuel, cependant, il ne semble pas que la plupart des pays soient prêts à déléguer de tels pouvoirs à une institution sur laquelle le Gouvernement d'un pays individuel n'aura qu'une influence fortement limitée.

Quant à la troisième méthode, l'acceptation des *cours de change flexibles*, elle est contradictoire aux règles existantes du Fonds Monétaire International. Or, ces règles ont été établies précisément pour éviter l'incertitude que représentaient les changements de cours si souvent intervenus pendant les années trente. De plus, s'il n'y avait aucune règle concernant la valeur relative des diverses monnaies nationales, il y aurait une possibilité de spéculations et de manipulations de grande envergure. Il semble donc que là aussi il s'agisse d'un système qui ne pourra pas être généralement accepté dans le monde d'aujourd'hui.

**R**este la quatrième méthode, c'est-à-dire l'*allocation de crédits d'un pays à l'autre*. En effet, c'est par cette méthode qu'on a résolu les problèmes qui se sont posés, au cours des années d'après-guerre, dans le domaine de la liquidité internationale.

Cette méthode peut revêtir une multitude de formes. Les pays peuvent mettre leur monnaie à la disposition du Fonds Monétaire International qui, à son tour, les mettra à la disposition d'autres pays, suivant les besoins. Sur le plan bilatéral, un Gouvernement peut faire un emprunt à l'étranger, ou bien une banque centrale peut recevoir des dépôts mis à sa disposition par une autre banque centrale.

Les cas les plus intéressants du point de vue de la politique monétaire sont ceux dans lesquels deux pays s'accordent mutuellement des crédits, parce que cela signifie que les réserves des deux pays sont augmentées en même temps. En d'autres termes, la totalité des réserves monétaires du monde entier est accrue. En fait, cela veut dire que, dans la mesure où les pays peuvent se mettre d'accord, ils sont à même d'augmenter la liquidité internationale par la création de créances qu'un pays possède sur l'autre.

Il n'est pas surprenant que ce soit exactement par cette méthode qu'on a fait évoluer le système monétaire international, car *c'est la nature même des réserves monétaires d'être des créances qu'un pays possède sur l'autre*. Cela se comprend aisément en ce qui concerne les devises, mais en fait, c'est le cas aussi en ce qui concerne les réserves d'or. Seulement, dans le cas de l'or, il s'agit de créances dont le débiteur est, pour ainsi dire, un pays inconnu, parce que l'or se dépense dans tous les pays. Il en serait de même en ce qui concerne une monnaie vraiment internationale créée par une institution mondiale, et la situation est à peu près la même concernant les monnaies convertibles, parce qu'on peut les changer en monnaie de presque n'importe quel pays.

N'oublions pas ce fait fondamental : les réserves monétaires sont en vérité des créances qui permettent à son possesseur d'avoir un déficit dans sa balance des paiements pendant une certaine période. En acceptant une quantité de ces réserves — qu'il s'agisse de l'or ou des devises — les pays excédentaires financent les déficits des pays déficitaires.

C'est pourquoi il existe malgré tout des limites concernant les possibilités d'augmenter la totalité des réserves par l'allocation de crédits d'un pays à l'autre. Les pays qui s'attendent à être excédentaires dans un proche avenir ne seront pas prêts à financer sans limites les déficits d'autres pays. Par conséquent, si on leur demande des crédits supplémentaires, ils pourront ou fixer des limites, ou imposer les conditions qui leur semblent justifiées, ou combiner les deux.

(Suite page 38).

# L' EMPLOI DU TRAVAILLEUR VIEILLISSANT

*...un problème grave aujourd'hui -  
demain, un problème critique...*

L'usine de conserves de viande était devenue complètement inadaptée aux conditions modernes de la production; les nouvelles techniques et notamment l'automatisation, qui avait révolutionné ce secteur de l'industrie, l'avaient irrémédiablement déclassée. Il n'y avait pas d'autre solution que de la fermer définitivement. Sur les 2 200 personnes qu'elle employait, jetées dès lors sur le marché du travail, la majorité des *moins* de 40 ans trouva d'autres emplois, sur-le-champ ou dans des délais très brefs. Mais une enquête révéla que 90 % des *plus* de 40 ans étaient toujours sans emploi un an plus tard.

Ce fait est cité dans une brochure récemment publiée par l'OCDE pour mettre en lumière les difficultés croissantes auxquelles se heurtent les travailleurs vieillissants quand ils doivent retrouver un emploi. Cette brochure attire l'attention sur un problème d'égale importance comportant des incidences humaines aussi bien qu'économiques : celui qui se pose au travailleur déjà âgé lorsqu'il s'agit pour lui de conserver son emploi. Bien que l'affaire de l'usine de conserves de viande se soit produite aux États-Unis, le même problème peut se poser, à des degrés divers d'intensité, dans tout pays évolué.

Cette brochure — *Age et Emploi* — ainsi que les nouveaux programmes d'action lancés par la Direction de la Main-d'Œuvre et des Affaires Sociales de l'OCDE soulignent l'urgence de la situation. Les experts admettent qu'elle a été « gravement sous-estimée » dans la plupart des pays. Le professeur Irvin Sobel, de l'Université Washington de Saint-Louis, dans le Missouri, qui fait autorité en la matière, déclare sans hésitation « que la présence des travailleurs de plus de 45 ans va vraisemblablement poser un grave problème aux pays industrialisés dans les dix prochaines années ».

Cette situation trouve son origine, non pas dans un ralentissement du progrès économique, mais bien au contraire dans l'application de techniques perfectionnées qui rendent l'expansion économique possible mais modifient dans le même temps, rapidement et radicalement, les structures du travail et tout le système de l'emploi. A l'heure actuelle, le travailleur doit avoir des qualifications professionnelles plus poussées que jamais et doit exécuter sa tâche avec une plus grande précision et une plus grande vitesse. Ce qui crée la hantise

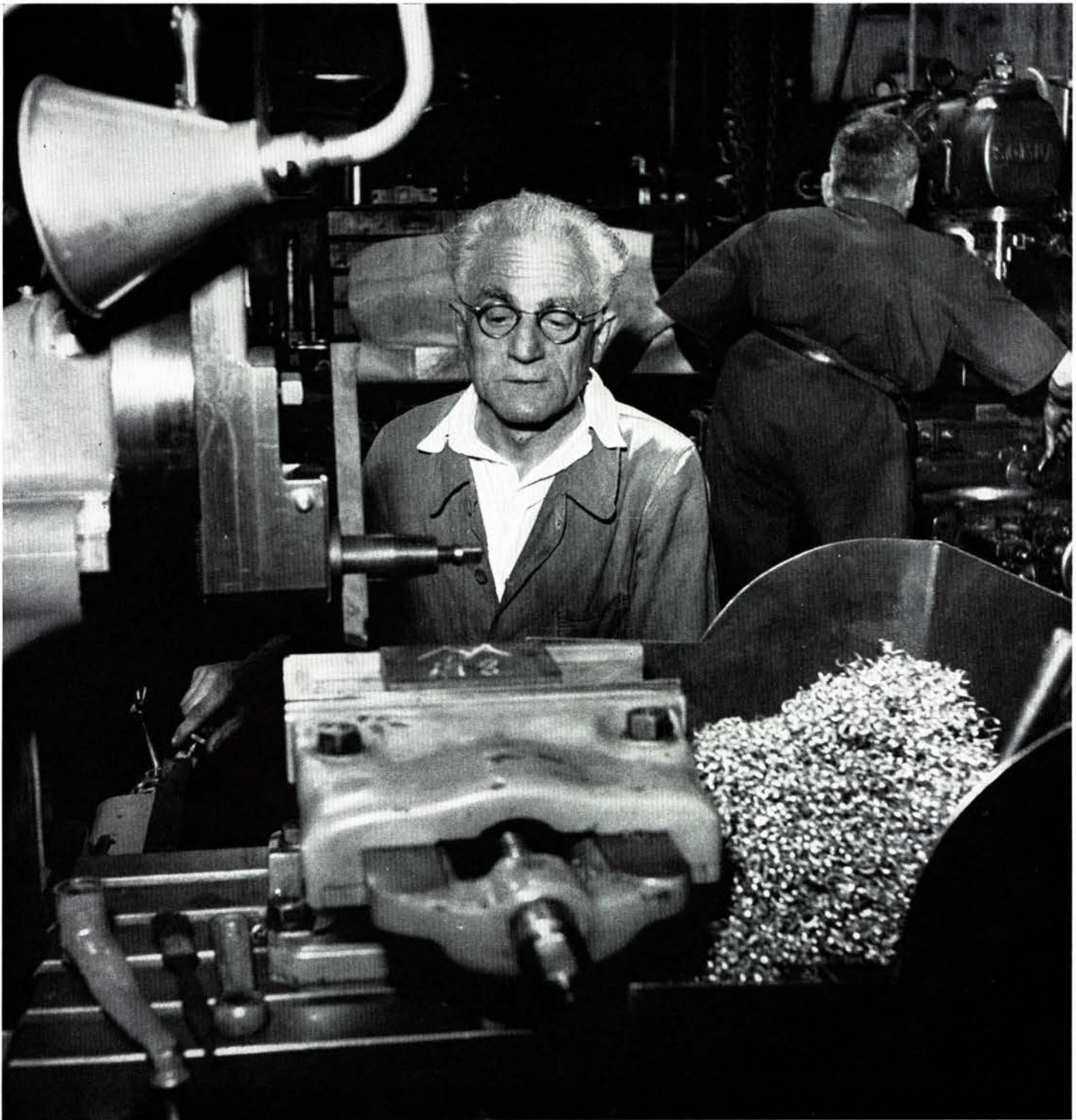
du travailleur âgé et suscite pour lui des difficultés d'emploi, est l'épreuve mentale et physique à laquelle ses réflexes et ses facultés d'adaptation sont soumis par ce nouveau type de travail. Dans de nombreux cas, les exigences professionnelles peuvent lui imposer une fatigue psychologique qui peut n'être pas décelée; même dans le cas où il sait qu'il dépasse la mesure de ses moyens, le travailleur peut vouloir éviter que cela ne se sache.

Une enquête entreprise au Royaume-Uni en 1961 a jeté un jour nouveau sur le problème de la fatigue chez les travailleurs vieillissants dans les industries manufacturières. Cette enquête portait sur vingt entreprises employant plus de 400 personnes; les conclusions qui s'en dégagèrent furent que l'on n'apprécie pas à sa juste mesure dans l'industrie la fatigue subie par le travailleur vieillissant qui continue à exécuter une tâche qu'il n'est manifestement plus apte à accomplir. Les seuls transferts d'une tâche à une autre touchent normalement les hommes employés à de durs travaux physiques, mais il a été démontré que la fatigue peut être causée par des conditions de travail difficiles — auxquelles on peut remédier — par exemple le mauvais éclairage, l'excès de bruit, de poussière, les horaires de travail trop serrés et l'insuffisance des moyens qui pourraient alléger sa tâche. Le rapport ajoutait :

« En outre, comme le transfert du travailleur d'un poste à un autre implique presque toujours le passage à un emploi moins rémunéré ou comportant de moindres responsabilités, il y a risque que les vieux travailleurs s'accrochent trop longtemps à un travail qui leur devient de plus en plus pénible. »

De l'examen de plus de 500 opérations semi-qualifiées, il ressort que pour des tâches effectuées dans de mauvaises conditions, on trouvait davantage d'hommes âgés — et moins d'hommes jeunes. Selon l'enquête, la disproportion était trop grande pour que le hasard en soit la seule cause. Cependant, ces emplois exigeaient un haut degré de responsabilité.

Une curieuse modification de l'attitude du travailleur à l'égard de l'âge se produit lorsqu'il perd son emploi. Des études ont révélé que lorsqu'ils ont un emploi, les travailleurs considèrent que leur âge est un atout, car il leur confère un meilleur salaire, un certain prestige et des droits d'ancienneté. Le travailleur âgé qui a perdu son emploi constate sou-



vent que ses cheveux grisonnants et ses rides, ainsi que l'indication révélatrice de son âge sur la demande d'emploi, constituent un obstacle insurmontable quand il doit retrouver un emploi. D'après l'opinion de leurs femmes, les travailleurs ainsi réduits au chômage se sont, par une sorte de réaction, trouvés atteints de nombreux petits maux et, comme le prouvaient les dépenses accrues faites pour l'achat de boissons alcoolisées, cherchaient malgré l'amenuisement de leurs ressources à trouver un dérivatif à leurs préoccupations dans leur bar ou café de prédilection. Leurs soucis n'auraient pas été allégés s'ils avaient pris connaissance, à ce stade, des résultats d'une enquête entreprise en Suède par M. H. Olhagen, dans cinquante entreprises industrielles :

« La plupart des entreprises ont signalé qu'elles appli-

quaient certaines restrictions fondées sur l'âge lors du recrutement de nouveaux travailleurs, ces restrictions étant cependant influencées par les disponibilités de travailleurs plus jeunes. En ce qui concerne les employés de bureau, les entreprises ont signalé que très peu d'entre eux étaient engagés une fois la quarantaine passée. Dans l'industrie métallurgique, l'âge critique semble être la cinquantaine... »

Une autre étude révèle que la Suède sera en 1976 le pays d'Europe Occidentale qui comprendra la plus forte proportion de personnes âgées de plus de 45 ans dans sa population active.

Quoi qu'il en soit, dans la quasi-totalité des nations industrialisées, du fait de l'augmentation de la durée de vie, la proportion de travailleurs âgés dans la population active a

régulièrement augmenté entre 1920 et 1960 et l'on prévoit que cette évolution se poursuivra pendant tout le reste du *xx<sup>e</sup>* siècle.

S'il jette au même moment un regard en arrière, le travailleur âgé constate l'existence d'un phénomène démographique : l'afflux des jeunes sur le marché du travail. La majorité des jeunes travailleurs ne possèdent pas les qualifications professionnelles exigées par l'industrie et, comme les spécialistes le soulignent, cette dernière, en les préparant aux emplois de type nouveau par des programmes de « formation sur les lieux de travail » ou autres, a omis d'offrir les mêmes possibilités à l'homme qui se trouve dans la seconde moitié de sa vie de travail.

C'est sur cet aspect du problème, et d'autres encore, d'importance critique, que l'OCDE s'attache à provoquer une prise de conscience des pays Membres, grâce à ses nouveaux programmes relatifs à la main-d'œuvre. Si l'on peut souligner l'existence d'un problème, il est autrement difficile de montrer comment s'attaquer à sa solution. A la suite d'une réunion du Comité de la Main-d'Œuvre et des Affaires Sociales de l'OCDE en mars dernier, l'Organisation s'est assurée, avec l'approbation du Comité, les services de plusieurs experts éminents, en les chargeant de faire des recherches très poussées et de réunir la documentation devant permettre la publication de trois « manuels pratiques » qui seront offerts aux pays Membres. Ces manuels devraient être prêts vers la fin de l'année; ils exposeront les méthodes particulières devant permettre de faire face à la situation. Le problème doit être abordé en trois phases.

### Réadaptation professionnelle du travailleur âgé

Dans un colloque, patronné par l'OCDE, qui s'est tenu à Stockholm l'année dernière, et auquel assistaient, entre autres, des économistes éminents et des experts des services de l'emploi et de la médecine du travail, la réadaptation professionnelle du travailleur âgé a tout spécialement été étudiée. Les discussions des participants ont été résumées dans la brochure *Age et Emploi*. Les spécialistes sont convenus que de nouvelles méthodes devraient être trouvées dans ce domaine pour donner au travailleur, alors qu'il est *plus jeune* et que son dynamisme et sa confiance en soi sont plus grands, une formation générale axée dans l'ensemble sur sa spécialité; ils ont émis le vœu qu'une formation générale complémentaire soit ensuite poursuivie selon un programme régulier. Ces experts préconisaient aussi l'organisation par la direction des entreprises de transferts à des emplois moins fatigants, avant que les facultés d'adaptation des travailleurs ne se soient trop amenuisées.

Peu d'études scientifiques ont été entreprises jusqu'ici sur la réaction des travailleurs âgés aux méthodes de rééducation, mais des observations ont révélé qu'ils sont capables d'apprendre, même s'il leur faut plus longtemps pour être pleinement qualifiés pour l'emploi. Il convient de leur donner des motifs solides de s'instruire et finalement trouver de nouvelles méthodes de formation professionnelle tenant compte de leur attitude psychologique spéciale. Il est certain que le travailleur vieillissant peut « avoir pris des habitudes » et, comme un spécialiste le soulignait récemment, il doit « désapprendre ses vieilles habitudes avant de réapprendre de nouvelles techniques ».

Dans certains pays hautement industrialisés, on a mis en œuvre des moyens d'aide aux travailleurs âgés sous la forme de périodes de réadaptation professionnelle subventionnées. En République Fédérale d'Allemagne, un organisme gouvernemental offre des subventions, allant jusqu'à 70 % du salaire du travailleur, aux entreprises qui recrutent des travailleurs âgés et leur donnent une nouvelle formation professionnelle. En France, le Gouvernement peut octroyer une aide semblable aux entreprises pour leur permettre de donner une nouvelle formation professionnelle et de reclasser les travailleurs qui ne sont plus tout jeunes et qui sont touchés par des mesures de modernisation ou de rationalisation. Le pro-

gramme de grande ampleur appliqué sous le patronage du Gouvernement suédois pour la réadaptation des adultes est, dans une large mesure, utilisé par des travailleurs appartenant aux groupes d'âge supérieurs. Aux États-Unis, la Fondation Armour a conjugué ses efforts avec ceux des syndicats de l'industrie de la conserve de viande pour créer un fonds dont l'action est destinée à atténuer les répercussions des licenciements des travailleurs dus à l'automatisation. D'autres plans sont élaborés dans ce même secteur.

### Reclassement des travailleurs âgés

L'étude de l'OCDE sur cet aspect du problème traite en grande partie des services de l'emploi, officiels et privés, ainsi que des employeurs. Elle montrera que le travailleur âgé peut apporter dans son travail des aptitudes qui ne se rencontrent pas fréquemment chez les jeunes. Les résultats de l'enquête précédemment mentionnée, entreprise au Royaume-Uni, révèlent déjà que du point de vue des cadres et des contre-maîtres, le ralentissement possible du rythme de travail des travailleurs âgés, résultat naturel du vieillissement, est compensé par « l'habileté, l'expérience et la conscience professionnelles considérables acquises au cours de longues années de travail ». Pour surmonter les préjugés du personnel des services de l'emploi et des employeurs à l'égard des travailleurs âgés, il convient d'essayer dans toute la mesure du possible d'établir une distinction très nette entre « l'âge réel » et « l'âge fonctionnel ». Le Conseil britannique pour la recherche médicale (service des personnes âgées) de Liverpool, étudie actuellement un projet sur cette question. Le docteur Alastair Heron, son ancien directeur, a souligné que l'on pouvait prendre des travailleurs à n'importe quel âge réel, à cinquante ans, par exemple, et constater de fortes différences entre « l'âge apparent » de ces hommes, certains pouvant paraître plus vieux et d'autres plus jeunes. Il est donc clair qu'il faudrait un indice scientifique ou médical permettant de déterminer « l'âge fonctionnel » d'une personne aussi clairement que son âge réel. Il faudrait donc un « profil » permettant de situer l'individu en fonction de critères aussi divers que l'acuité auditive, l'aptitude intellectuelle et la condition physique.

Dans l'enquête de Liverpool, 600 personnes réparties en douze groupes avaient fait l'objet d'observations. Ces hommes et ces femmes sont examinés régulièrement sur des points extrêmement divers, comprenant notamment leurs antécédents scolaires et professionnels, leur situation de famille, le nombre de leurs enfants et le type de leurs loisirs. Ils sont soumis aussi à des tests physiques et psychologiques. Quand cette expérience sera terminée, et on espère qu'elle le sera cette année, elle fournira un système de mesures objectif pouvant être utilisé par les services de médecine du travail pour évaluer la capacité de travail des travailleurs âgés qu'ils ont à examiner et décider s'ils peuvent être maintenus dans leur emploi ou s'ils doivent en changer. Des études similaires sont entreprises en France et en Suède. En outre, les travailleurs vieillissants sont régulièrement examinés aux États-Unis, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède. On compte que ces programmes permettront de recueillir de nouvelles données sur le problème « de l'âge fonctionnel par rapport à l'âge réel ».

### Aménagement des postes de travail

L'expert de l'OCDE qui étudie cet aspect de la question peut puiser dans une vaste documentation. Les recherches sur ce sujet, connu sous le nom d'ergonomie, ont pour but de découvrir certains aménagements des postes de travail qui puissent alléger l'effort physique et mental du travailleur âgé dans l'exécution de sa tâche. Tout progrès réalisé dans ce domaine serait par la même occasion automatiquement appliqué à tous les travailleurs, sans considération d'âge.

Au colloque de Stockholm, le docteur J.J. Gillon, médecin inspecteur général du Ministère du Travail français déclarait que de grands progrès pourraient être faits dans la voie de





l'amélioration des conditions de travail des travailleurs âgés si les principes modernes de gestion étaient appliqués avec plus d'énergie. Il suggérait que l'on s'attache davantage à déterminer les méthodes propres à réduire la durée effective du travail, en changeant la disposition des périodes actives et en supprimant les horaires rigides.

Le docteur Gillon admettait que dans l'aménagement des postes, il serait difficile de généraliser, car l'analyse de la situation devait se faire dans le poste actuel de travail. Il déclarait que des informations générales existaient au sujet du nombre et de la description de postes de travail particuliers signalés comme pouvant convenir aux travailleurs âgés ou au contraire comme devant être réservés aux travailleurs plus jeunes. D'autres membres du groupe de discussion estimaient qu'on pourrait dresser la liste des postes pour lesquels les travailleurs âgés étaient qualifiés, au niveau d'une entreprise particulière ou d'une branche de l'industrie déterminée. Des postes de travail devraient être, soit modifiés, soit interdits aux travailleurs ayant dépassé la cinquantaine, notamment toutes les formes de travail exigeant un rythme rigoureux, des passages fréquents d'une température extrême à une autre, des mutations rapides ou de violentes perturbations du rythme nyctéméral du travailleur. La question de la retraite est étroitement liée à ce problème. Pour la majorité des travailleurs, ce moment se présente brutalement et met, ainsi que des enquêtes l'ont révélé, certains d'entre eux en face d'un avenir de longues journées de désœuvrement, triste perspective qu'ils envisagent avec le sentiment d'un anéantissement. Des études montrent que la plupart des travailleurs touchés par la retraite avaient peur de perdre les amitiés nouées au cours de la vie de travail. Sur un groupe de personnes questionnées, plus de la moitié déclarèrent n'avoir aucun désir de prendre leur retraite.


Fort heureusement, certains pays et secteurs de l'industrie privée ont mis sur pied de nouveaux programmes où il était fait preuve d'imagination, pour préparer psychologiquement les travailleurs bien avant la date de la retraite. Un excellent plan de ce genre fait bénéficier les travailleurs âgés d'un sys-

tème de journées franches (day release) leur permettant de suivre des cours pour adultes ou de s'intéresser à des activités nouvelles (autres que le « jardinage » habituel) de telle sorte qu'ils voient la retraite d'un bon œil, au lieu de la déplorer.

Une proposition intéressante faite au colloque par M. F. Le Gros Clark, membre de la Fondation Nuffield britannique, indiquait trois moyens pratiques et rémunérateurs pour les travailleurs à la retraite d'occuper leur temps.

- Des entreprises manufacturières fourniraient dans leurs locaux des ateliers où les travailleurs à la retraite continueraient leur tâche, à la cadence appropriée à leurs capacités. Plusieurs ateliers de ce type existent en Grande-Bretagne et dans deux autres pays.
- Les Gouvernements fourniraient une assistance organisée pour aider les travailleurs à la retraite à trouver des emplois du genre « service » auprès des familles, des institutions, des petits commerçants, etc., où ils pourraient en principe limiter les heures de travail.
- Une assistance organisée serait accordée pour aider les personnes à la retraite à trouver des emplois dans les organisations charitables.

Dans une économie en voie d'expansion, le gaspillage de la main-d'œuvre est un fardeau qui pourrait être en partie allégé si des techniques de placement efficaces pouvaient faciliter une absorption rapide du chômage technologique par la réintégration des travailleurs ayant dépassé la quarantaine, lorsqu'ils sont obligés par le progrès technique de changer d'emploi. En certains cas, ces travailleurs adultes devront recevoir une formation professionnelle pour s'adapter aux exigences du nouvel emploi. Des méthodes de formation particulières se sont déjà révélées d'une grande efficacité dans différentes entreprises et divers pays; en de nombreux cas, l'exécution de la tâche du travailleur âgé peut être améliorée si l'on adapte son emploi en tenant compte des efforts psychologiques et physiologiques de l'âge sur sa capacité de travail. C'est là en fait la conclusion du rapport de la Commission Laroque : « Adapter l'homme au travail tout en adaptant le travail à l'homme ».



*Un article du numéro de juin de l'Observateur de l'OCDE évoquait la menace croissante que fait implicitement planer sur le commerce maritime occidental le programme accéléré de constructions navales des pays de l'Est. Le présent article traite des incidences du navire transporteur de vrac sur le commerce maritime mondial.*

# **LA PART DU LION DANS LE COMMERCE MARITIME**

**D**e temps immémorial, les « tramps »\* ont navigué de port en port, dans le monde entier, embarquant une cargaison, ça ou là, selon que l'occasion s'en présentait, ou que des offres étaient signalées aux capitaines de navires par les armateurs de Londres, Hambourg, New York, ou autres grands centres maritimes. Il s'agissait d'obtenir le meilleur rendement possible en mettant dans la balance la cargaison proposée et la nécessité d'exploiter le navire dans les conditions les plus rentables sans perdre trop de temps en rotations. Aussi les cargaisons embarquées par ces « tramps » étaient-elles très variables, aussi bien par leur nature que par leur tonnage.

Or, il se trouve actuellement que cette conception du cargo universel de faible tonnage — bâtiment dont le poids en lourd peut ne pas dépasser 4 000 tonnes — est remise en cause par le transporteur spécialisé de cargaisons sèches en vrac, dont le développement au cours des dernières années a été exceptionnel, tant par sa rapidité que par son ampleur. Ces navires dont le tonnage va de 10 000 à 100 000 tonnes sont du type à pont unique et leurs machines se trouvent à l'arrière pour faciliter le chargement et la manutention.

Le tonnage élevé, la vitesse et la facilité de chargement permettent de réaliser des économies, fort intéressantes pour l'importateur de marchandises en vrac qui peut se faire livrer en une seule fois des quantités importantes de marchandises. En outre, les violentes fluctuations des taux de fret des tramps depuis la deuxième guerre mondiale — qui atteignirent des niveaux astronomiques en période de crise et s'effondrèrent ensuite en période de marasme du fret — amenèrent les gros importateurs de produits en vrac, soit à construire leurs propres navires, soit à encourager les armateurs indépendants à construire pour des affrètements à très long terme. Ce fut en particulier le cas pour les sociétés productrices de minerai de fer et les compagnies pétrolières, ces dernières ayant du reste commencé à se constituer une flotte pétrolière à partir de 1920. Incidemment, le commerce maritime mondial du pétrole, qui dépasse annuellement 500 millions de tonnes environ, représente approximativement 50 % du total du trafic maritime commercial.

**C**'est pour le minerai, produit de vrac qui vient au second rang et représente avec plus de 100 millions de tonnes par an 10 % du total du commerce maritime, que l'apparition de transporteurs spécialisés de cargaisons sèches en vrac a eu de profondes répercussions sur le marché des « tramps ». Il y a peu d'années encore, ce transport de minerai

était assuré par des « tramps » affrétés sur le marché libre, mais à la fin juin 1962, on comptait une flotte d'environ 280 minéraliers dont le tonnage atteignait au total plus de 6 millions de tonnes de port en lourd, alors que 40 autres navires, représentant au total environ 1,7 million de tonnes de port en lourd étaient en cours de construction. Dès 1961, les navires minéraliers assuraient 50 % du transport total de minerai par mer. De plus, en juin 1962, on comptait, outre les minéraliers, une flotte d'environ 400 transporteurs de vrac, représentant approximativement 7 millions de tonnes, et 215 autres bâtiments, d'un tonnage total d'environ 5,3 millions de tonnes, étaient en construction. Les navires de ce type ont transporté en 1961, plus de 12 millions de tonnes de minerai, 12 millions de tonnes de charbon, 7 millions de tonnes de céréales et 5 millions de tonnes d'autres produits en vrac.

**L**es transporteurs de vrac n'empiètent pas, en général, sur les activités des navires de ligne, à l'exception de ceux qui sont adaptés pour transporter des véhicules automobiles. Dans les toutes dernières années, des navires se sont spécialisés dans ce trafic, transportant de pleines cargaisons d'automobiles d'Europe vers l'Amérique du Nord et prenant comme fret de retour des céréales, à des taux défiant toute concurrence.

Sur un trafic maritime total portant annuellement sur un tonnage de cargaisons sèches en vrac qui se situe entre 250 et 300 millions de tonnes, il est probable que moins de 100 millions de tonnes seront disponibles pour la flotte de 30 millions de tonnes de « tramps », y compris les transporteurs de vrac non spécialisés.

La situation n'est cependant pas désespérée. L'affrètement de « tramps » par des compagnies de lignes régulières pour lesquelles les transporteurs de vrac ont un tonnage trop élevé, ainsi que les problèmes matériels soulevés par le volume et le tirant d'eau dans bon nombre des ports du monde, empêcheront que les « tramps » ne soient finalement éliminés du marché, pour des raisons tenant à l'économie de leur exploitation. Peut-être même en viendra-t-on à constater que l'importance actuelle et prévue de la flotte de navires transporteurs de vrac est déjà amplement suffisante eu égard au volume des cargaisons auxquelles ils sont adaptés.

\* bateaux affrétés pour le transport d'une cargaison homogène pour le compte d'affréteurs divers.

*Introduisant une série d'articles sur divers sujets industriels traités par la Direction de l'Industrie et de l'Energie de l'OCDE l'auteur examine ici quelques-uns des problèmes posés par l'élaboration d'une politique industrielle générale.*

## VERS UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE?

\*\*\*\*\* par  
Reiner THEDIECK  
Directeur de l'Industrie  
et de l'Energie de l'OCDE

Les systèmes économiques varient entre deux extrêmes: d'un côté l'économie de libre entreprise et de l'autre l'économie dirigée. Ni l'un ni l'autre ne sont satisfaisants du point de vue pratique; les systèmes effectivement employés se tiennent entre ces deux extrêmes et contiennent un nombre variable d'éléments appartenant à l'un et à l'autre.

Presque tous les systèmes économiques utilisés ont pour but d'assurer la croissance économique, la stabilité des prix, le plein emploi, une offre suffisante et le bien-être social; en d'autres termes, leurs objectifs sont comparables. Ces systèmes diffèrent surtout par les concepts et les mobiles sur lesquels chacun d'eux se fonde, ainsi que par les méthodes qui président à leur application. Des éléments idéologiques, des considérations de sécurité nationale ou l'ambition d'acquérir l'indépendance économique exercent également leur influence sur eux; il arrive aussi parfois que toute une série d'autres facteurs, y compris la situation géographique et les conditions climatiques, déterminent certains aspects d'un système donné.

Chacun de ces systèmes est caractérisé par une politique économique déterminée. Cette politique se traduit par un système homogène de propositions et de mesures coordonnées efficacement suivant un plan d'ensemble et visant à atteindre des objectifs précis. Toute politique économique est donc une structure complexe où s'imbriquent étroitement divers éléments. Cette structure limite la liberté de chaque élément. Un système et ses différents éléments peuvent être représentés symboliquement par un quadrillage de lignes verticales et horizontales. Les lignes horizontales représentent, parmi les éléments de la politique économique, ceux qui, comme la politique fiscale, la politique monétaire, la politique de l'emploi et la politique sociale, etc., présentent une importance égale pour tous les secteurs de l'économie. Chaque ligne verticale du quadrillage symbolique définit et relie entre eux les points des politiques horizontales qui intéressent un secteur donné de l'économie, les points de chaque secteur correspondant ainsi à la politique applicable en l'espèce.

La question se pose de savoir s'il est possible et utile de définir une politique spéciale s'appliquant à l'industrie en tant que secteur important de l'économie et d'en faire une « politique industrielle ».

Les symboles employés ci-dessus donnent une première idée du contenu de toute politique industrielle rationnelle. La politique industrielle est une ligne verticale qui rassemble tous les éléments des politiques horizontales et combine toutes les ressources et les moyens utilisés pour mettre en œuvre une politique économique générale s'appliquant à l'industrie. Les objectifs visés doivent être atteints par les méthodes caractérisant le système économique en question et il faut également tenir compte de l'interdépendance de la politique industrielle d'une part et des autres politiques verticales et horizontales d'autre part.

Il est facile de justifier l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique industrielle dans les systèmes

économiques caractérisés par la centralisation administrative et la nationalisation du capital. Nous nous contenterons de noter, en passant, à propos de ces systèmes, l'écart qui existe entre les conceptions théoriques et leur application pratique ainsi qu'entre les objectifs définis et les résultats effectivement obtenus.

Lorsqu'il s'agit de systèmes économiques plus libéraux, comme ceux qui existent dans la plupart des pays industrialisés du monde, toute tentative visant à définir une politique industrielle se heurte à toute une série de problèmes et d'exigences dont seules peuvent venir à bout des solutions pratiques dénuées d'intentions doctrinaires. Ces systèmes se fondent sur les effets combinés de l'offre et de la demande et supposent au préalable l'existence d'un marché libre, la liberté de choix du consommateur, la liberté d'action et de décision au niveau des entreprises. La libre concurrence constitue dans ce mécanisme un facteur d'équilibre et toute intervention gouvernementale risque fort de lui faire perdre cet équilibre. Cependant, l'expérience a montré que l'intervention énergique de l'État n'empêche pas les économies essentiellement libérales d'enregistrer des résultats remarquables. En outre, il ne faut pas oublier que même dans les systèmes économiques les plus libéraux, l'État doit intervenir dans un certain nombre de cas, afin de sauvegarder une liberté qui est à la fois la caractéristique et la condition essentielle de tout système libéral. La liberté relative qui en résulte s'exerce donc dans le cadre de mesures gouvernementales qui ne restreignent pas la liberté économique, mais la garantissent.

**S**il est nécessaire que les Gouvernements prennent un minimum de mesures pour garantir la liberté économique, la question posée ci-dessus devient purement théorique et il faut lui substituer la proposition catégorique suivante : toutes les mesures destinées à exercer une influence sur l'industrie du pays doivent faire partie d'un ensemble harmonieux, rationnel et susceptible d'être effectivement appliqué; elles doivent être conçues en tant que parties intégrantes d'une politique industrielle délibérée qui doit être constamment mise à jour.

La politique industrielle doit tout d'abord définir le cadre légal de l'activité industrielle. A cet effet, il faut édicter une législation fondamentale concernant des problèmes généraux tels que les finances et la fiscalité, les questions sociales et la main-d'œuvre, la propriété industrielle, la concurrence loyale, etc. De plus, certains pays élaborent des plans allant de recommandations générales données à titre indicatif à des instructions formelles et détaillées concernant les investissements, la production, etc. En dehors de ces mesures d'une portée étendue, l'État dispose de toutes sortes de moyens qui lui permettent d'intervenir directement dans l'industrie ou même dans un secteur ou une entreprise déterminée; il peut ainsi résoudre des problèmes particuliers par des mesures *ad hoc* telles que : subventions et prêts à faible intérêt, octroi de primes pour réduire la capacité de production ou de primes à l'exportation, restrictions aux importations, imposition des produits de substitution et

exonérations fiscales, financement de projets de recherche industrielle et bien d'autres mesures dont la plupart ont un effet protectionniste.

**L**es méthodes d'application des politiques industrielles dépendent du concept sur lequel se fonde le système économique en vigueur. Tandis que la forme et la portée des interventions de l'État destinées à résoudre un problème donné dépendent de ce concept de base, les conditions dans lesquelles le problème se pose et la situation politique du moment jouent également un rôle important. C'est pourquoi la politique industrielle d'un système économique libéral ne peut s'exprimer qu'en termes généraux. L'essentiel de cette politique s'appuie sur la conviction que les interventions de l'État dans l'économie industrielle doivent être réduites au minimum, qu'elles doivent être décidées dans les seuls cas où l'intérêt général les rend nécessaires et qu'elles doivent rester soumises à la critique et au contrôle démocratiques. La structure de la politique industrielle doit être suffisamment large et souple pour laisser une marge aux interventions et aux solutions pratiques exigées par des situations ou des problèmes politiques et sociaux particuliers. Les mesures gouvernementales doivent prendre autant que possible la forme de recommandations données à titre indicatif et d'informations autorisées, plutôt que de réglementations impératives. Si les règlements ne peuvent être évités, ils doivent être appliqués à titre provisoire (excluant ainsi tout protectionnisme) et conçus comme des systèmes d'encouragement. Les recommandations couvrant une longue période doivent se baser sur des prévisions à long terme et — étant donné les incertitudes de l'avenir — permettre de faire appel à des solutions de rechange.

Dans un système économique libéral, une politique industrielle ne peut être couronnée de succès que si l'on persuade les dirigeants de l'industrie qu'ils participent tous à la mise en œuvre de cette politique. Le meilleur moyen d'obtenir ce résultat est de laisser aux dirigeants de l'industrie suffisamment d'initiative et de liberté dans leurs décisions pour que leur activité dans le monde industriel garde son intérêt au sens le plus large du terme. Par ailleurs, les dirigeants de l'industrie doivent pouvoir coopérer, comme il est légitime, à l'élaboration de la politique économique de leur pays. Bien plus, le succès de cette politique dépend de la confiance plus ou moins grande qui règne entre le Gouvernement et l'industrie. Cette confiance ne peut être imposée; les bases doivent en être élaborées en commun. L'exemple donné par l'État en sa qualité de propriétaire des principales entreprises industrielles peut jouer, à cet égard, un rôle important.

Dans les systèmes économiques les plus libéraux, il est toujours à craindre que les excès de la politique industrielle ne limitent exagérément cette même liberté qui est à la fois la base de ce système et la condition même de son succès. Cette politique industrielle voyage entre Charybde et Scylla, et il paraît plus important de définir les limites d'une telle politique plutôt que d'essayer d'atteindre ses objectifs à tout prix.

# LA MOTORISATION AGRICOLE



Entre 1947 et 1960, le nombre de tracteurs agricoles utilisés dans les pays européens de l'OCDE s'est accru de 500 %, passant de 510 000 à 3 080 000... Cette montée spectaculaire est l'un des traits les plus frappants de l'évolution de l'agriculture en Europe au cours des dernières années. Elle témoigne de la modernisation des méthodes de production; elle illustre également la diminution des effectifs de la main-d'œuvre agricole (1) dont elle a compensé les effets sur le plan de la production, et aussi la réduction du cheptel d'animaux de trait et l'augmentation consécutive de la surface des terres disponibles pour les cultures de rapport. Si le mouvement a été nettement moins accusé en Amérique du Nord, il a été tout de même assez sensible, les chiffres correspondants s'établissant à 2 960 000 en 1947 et 5 510 000 en 1960, ce qui représente une augmentation de 86 %.

Le Comité de l'Agriculture de l'OCDE a récemment procédé à une étude de la motorisation agricole. Cette étude a fait apparaître d'autres aspects chiffrés du mouvement. Ainsi, en prenant pour base le nombre de tracteurs par 100 exploitations de plus de 5 ha, on trouve, pour l'Europe, une augmentation allant de 9 tracteurs en 1947 à 52 tracteurs en 1960; pour l'Amérique du Nord de 60 tracteurs en 1947 à 112 tracteurs en 1960. Le nombre de tracteurs par 100 ha de terres agricoles (2) s'est accru de 0,8 en 1952 à 2,0 en 1960 en Europe, de 1,0 à 1,3 en Amérique du Nord. Inversement, le nombre d'hectares de terres agricoles par tracteur est tombé en Europe de 124 en 1952 à 50 en 1960; en Amérique du Nord, de 96 à 79 ha par tracteur.

Le développement de la motorisation apparaît d'une manière encore plus précise lorsque l'on fait intervenir la puissance des moteurs; la puissance totale des tracteurs en service dans la zone de l'OCDE est passée en Europe de 9 ch par 100 ha de terres agricoles en 1947 à 50 ch en 1960, cependant qu'en Amérique

(1) Voir *L'Observateur de l'OCDE*, n° 3 : « De la ferme à l'usine ».

(2) Par « terres agricoles », on entend l'ensemble des terres arables et des herbages permanents, pacages exclus, tandis que les « terres arables » désignent les terres cultivées et les herbages temporaires.

du Nord cette même puissance est passée de 21 ch à 39 ch (voir Graphique 1). Ceci correspond à un nombre total de chevaux-vapeur disponibles pour les agriculteurs de la zone de l'OCDE égal pour l'Europe à 13,5 millions en 1947 et 75,8 millions en 1960; pour l'Amérique du Nord à 90,8 millions en 1947 et 169,2 millions en 1960. La densité moyenne en chevaux-vapeur varie considérablement d'un pays à l'autre : en 1960, elle se situait entre 236 ch aux 100 ha de terres agricoles en Islande et 5 ch en Turquie.

Les chiffres indiquant la répartition du parc en tracteurs « petits », « moyens » et « grands » font clairement apparaître que la tendance des agriculteurs est d'acquiescer plutôt des tracteurs moyens et grands; du point de vue technique, la puissance moyenne dans chacun des trois groupes continuera d'augmenter en raison de la préférence marquée par les agriculteurs et de la nécessité qui s'impose à eux d'avoir des moteurs plus puissants pour pouvoir employer sans difficulté tous les dispositifs modernes qui permettent de réduire la main-d'œuvre et d'utiliser des outils fixes ou commandés hydrauliquement.

**E**n ce qui concerne le carburant utilisé, le fait saillant des données recueillies est la progression en Europe de la proportion de tracteurs utilisant le gas-oil et le diesel oil : 38 % en 1947 contre 65 % en 1960. Ceci témoigne de la préférence des agriculteurs européens pour les moteurs diesel. En Amérique du Nord, les tracteurs agricoles fonctionnent principalement à l'essence et aux gaz naturels liquéfiés, ce qui s'explique par le prix relativement bas payé par les agriculteurs pour ces types de carburants. La question du prix du carburant joue en la matière un rôle de premier plan.

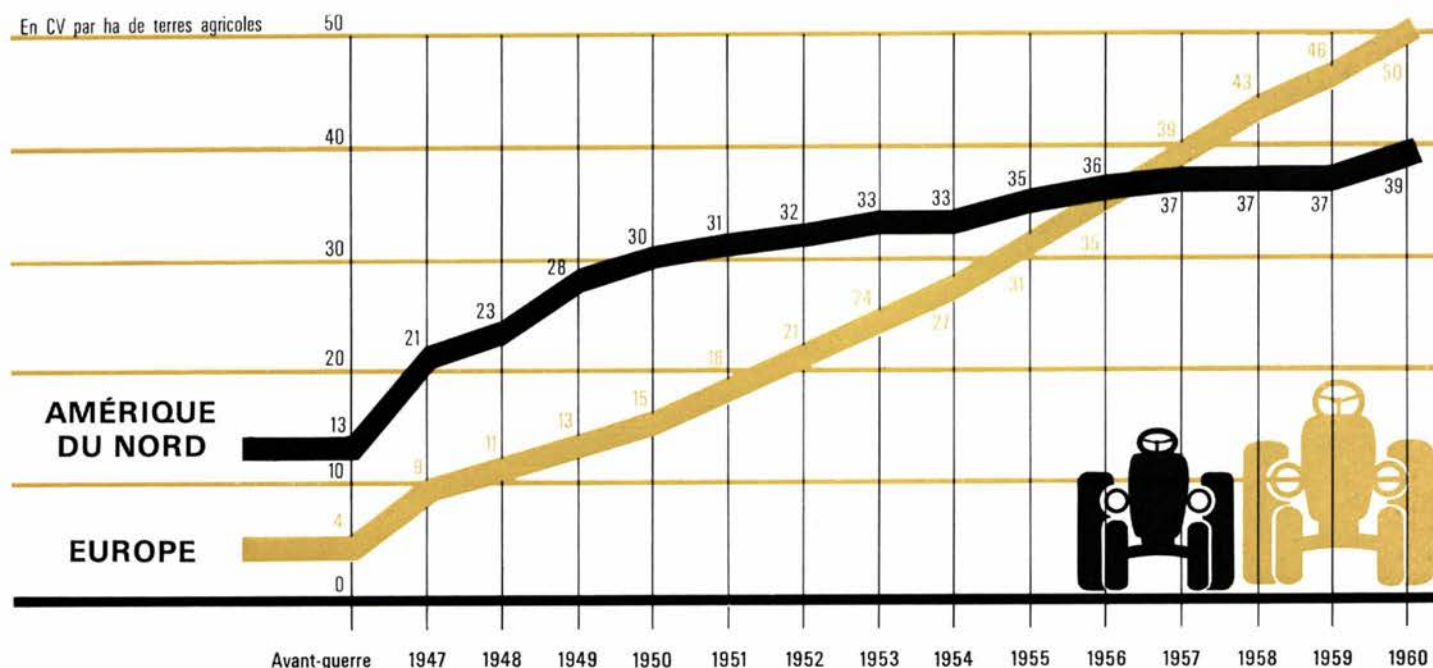
On peut dire *grosso modo* que le gas-oil et le diesel oil coûtent la moitié environ du prix de l'essence. Étant donné qu'un kilogramme de diesel-oil a le même pouvoir énergétique que 1,5 kg d'essence quand ces carburants sont utilisés pour des tracteurs, on comprend facilement pourquoi les agriculteurs des pays Membres ont de plus en plus tendance à préférer des tracteurs à moteurs diesel. Cependant, il n'y a que peu de points communs entre les situations existantes dans chaque pays du point de vue du prix. On peut dire que d'une manière générale le prix des carburants dans

l'agriculture a eu tendance à augmenter dans la plupart des pays entre 1956 et 1960 et qu'après cette dernière date il s'est stabilisé ou même a plus ou moins fléchi. Des subventions ou dégrèvements fiscaux sont d'autre part accordés par plusieurs pays aux agriculteurs qui utilisent des tracteurs.

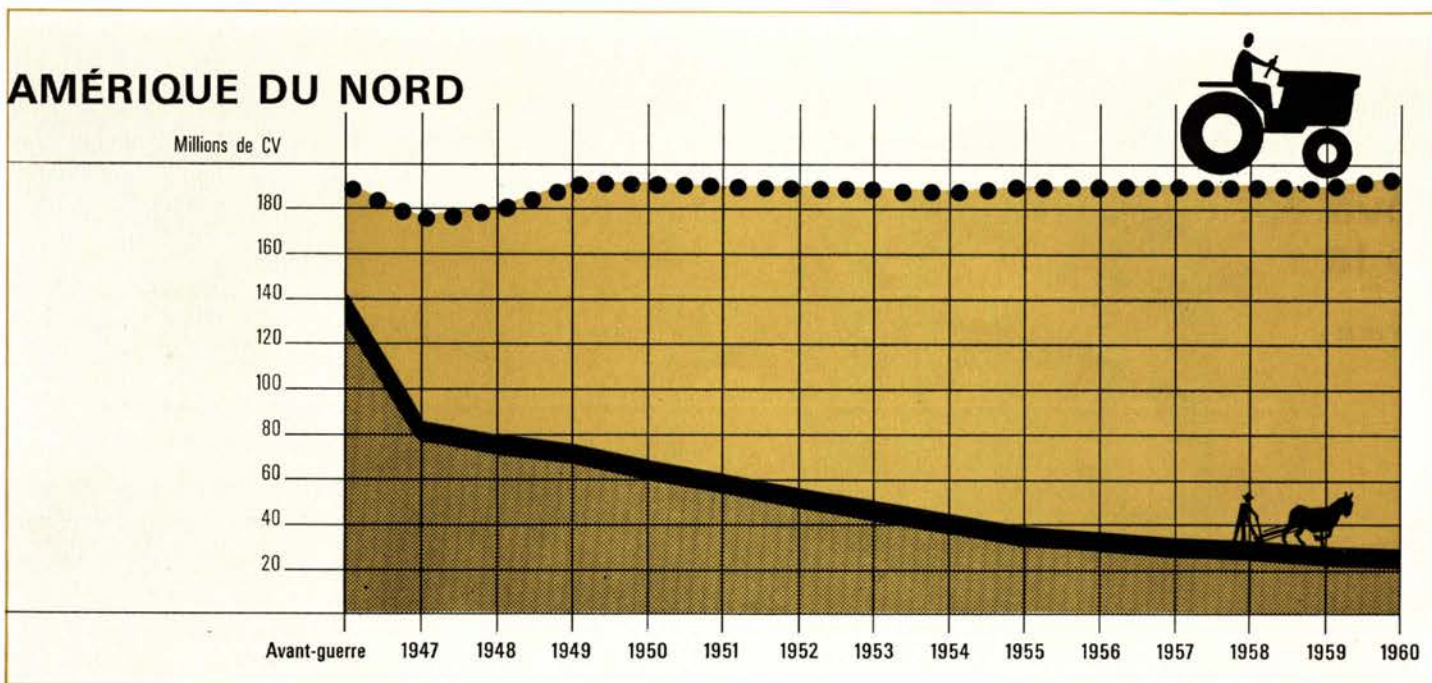
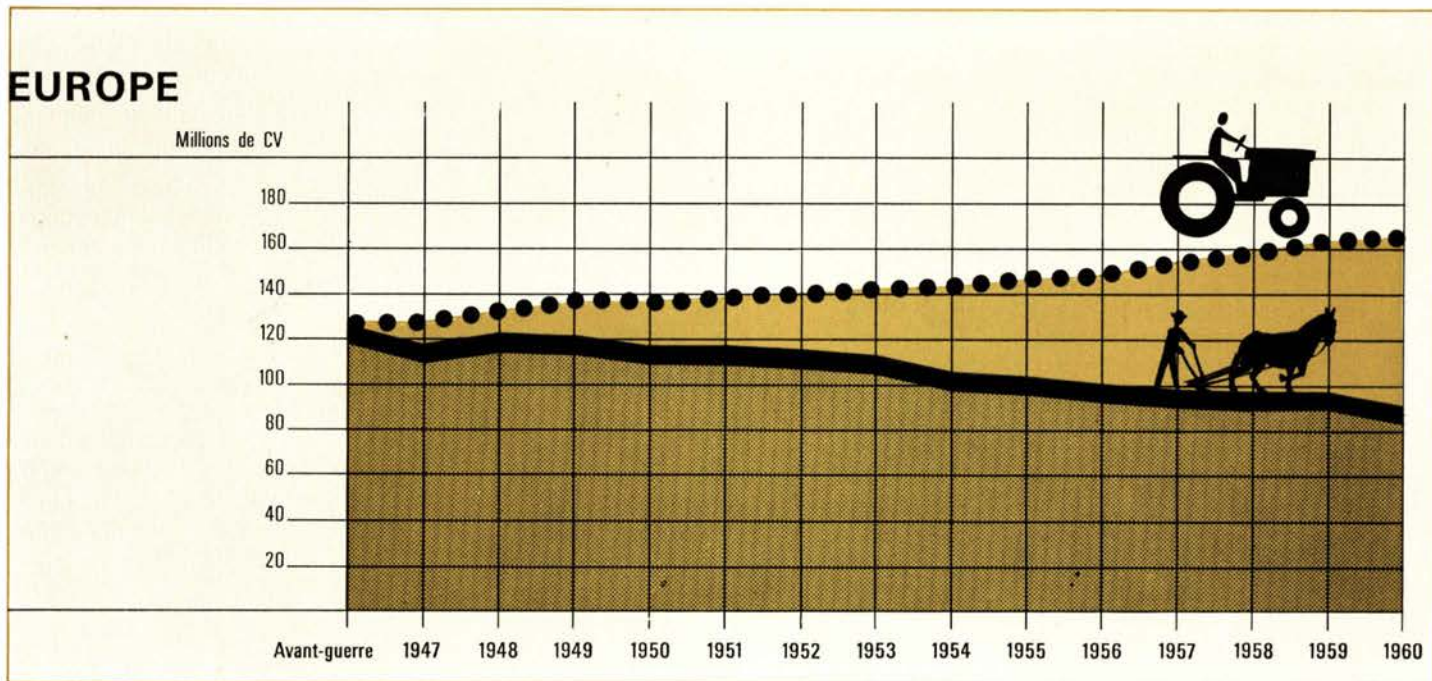
**E**nfin, en fonction directe de l'accroissement du nombre de chevaux-vapeur utilisés dans l'agriculture, on assiste à une diminution de la traction animale. On s'est efforcé d'estimer l'équivalence en chevaux-vapeur du potentiel de traction animale dont les exploitations disposaient dans chaque pays Membre; il est ainsi possible de se faire une idée non seulement du potentiel total dont l'agriculture dispose, ainsi que de la part de chacun des deux types de potentiel dans le total, mais aussi de la proportion dans laquelle les tracteurs ont remplacé les animaux de trait, les chevaux en particulier (voir Graphique 2).

En treize ans, la puissance totale de traction à la disposition des agriculteurs est passée de 127 millions à 163 millions de chevaux-vapeur; sa

## développement de la puissance totale des tracteurs de la zone OCDE



# développement de la puissance totale de traction de la zone OCDE



répartition entre la forme mécanique et la forme animale a considérablement évolué et cette évolution, bien qu'orientée dans la même direction en Europe et en Amérique du Nord, s'est située à un niveau très différent dans chacun de ces groupes de pays : en Europe, la traction ani-

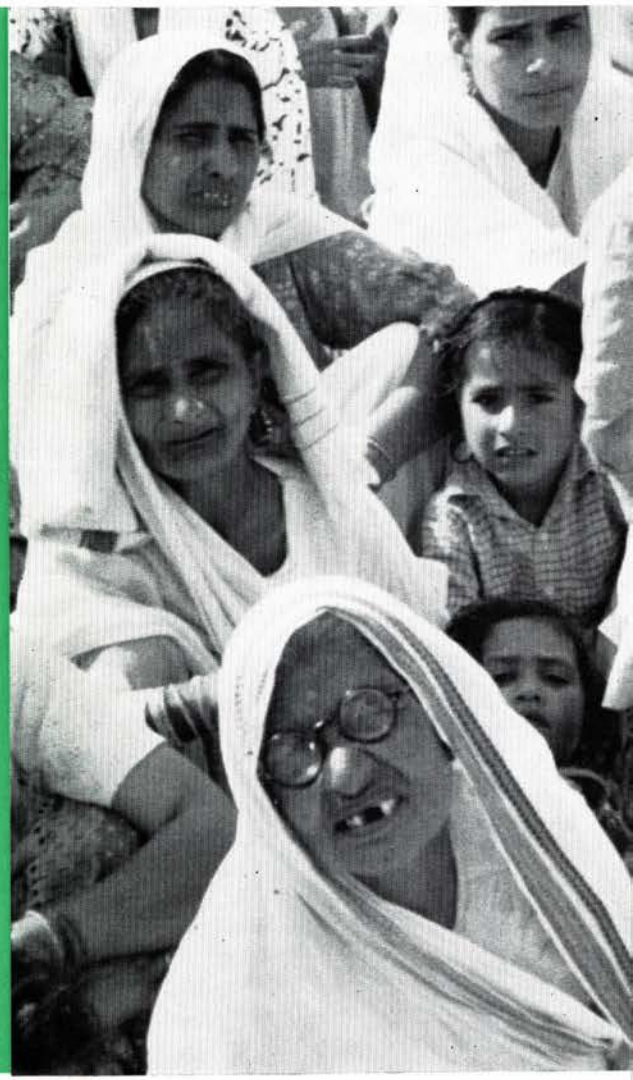
male représentait encore en 1947 quelque 89 % du total; cette proportion est tombée à 54 % en 1960. En Amérique du Nord, la motorisation était bien plus avancée en 1947. La traction animale n'y comptait alors que pour 48 %; elle a constamment diminué depuis lors pour

atteindre 13 % en 1960. Il est très vraisemblable que l'Europe connaîtra le même mouvement. Lorsque les chiffres concernant l'année 1963 seront connus, ils feront très probablement apparaître que la traction mécanique aura dépassé à ce moment la traction animale.





# LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES PAYS MOINS DEVELOPPES



*par Sherwood M. FINE  
Directeur au Département du Développement  
de l'OCDE*





# POPULATION MONDIALE ET PREVISIONS POUR L'AN 2000

6 000 000 000

5 000 000 000

4 000 000 000

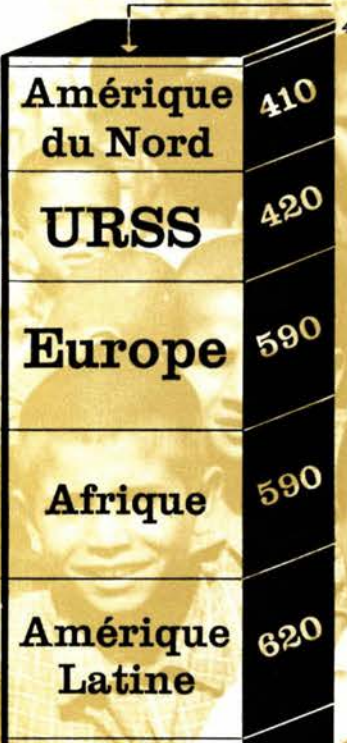
3 000 000 000

2 000 000 000

1 000 000 000

6,39 **Milliards**

Océanie



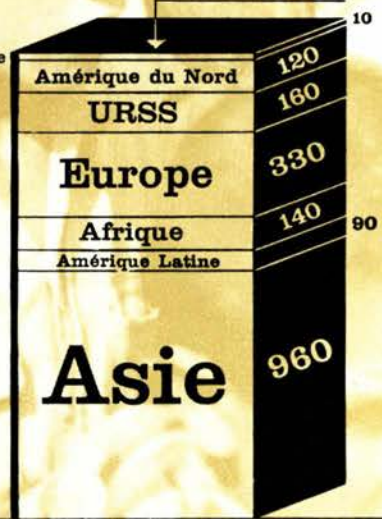
3,07 **Milliards**

20 Océanie



1,81 **Milliard**

Océanie



**1920**

**1961**

**2000**

*Nous nous proposons dans cet article d'étudier et de comparer  
les rythmes de développement économique  
— en fonction du produit national brut (P.N.B.) par habitant —  
dans les pays moins développés et dans les pays industrialisés; les principaux facteurs,  
d'ordre économique et autres, qui sont responsables de la pauvreté des pays moins développés  
et de leurs faibles taux de croissance, seront examinés,  
sans oublier les différences considérables qui existent à cet égard entre les nations déshéritées.  
On s'efforcera d'apprécier l'étendue et la gravité du fossé  
qui sépare les revenus des pays moins développés et ceux des nations  
qui ont atteint un haut niveau d'industrialisation. Enfin, après avoir évoqué  
les conditions préalables d'une accélération de la croissance des pays moins développés,  
on essaiera de porter un jugement sur leurs difficultés actuelles  
et sur les perspectives qui s'ouvrent devant eux.*

## LES TAUX DE CROISSANCE

En dépit des efforts croissants effectués par les nations industrialisées pour accélérer le développement économique des pays à faible revenu, et malgré les efforts de ces derniers, le fossé entre les revenus de ces deux groupes ne cesse de s'élargir. En 1962, les 470 millions d'habitants des pays développés, Membres de l'OCDE, ont vu leur P.N.B. par habitant s'élever en moyenne à 1 900 dollars; en regard, on estime à 130 dollars environ celui des 1 400 millions d'habitants du monde moins développé non communiste. Ces chiffres sont significatifs par eux-mêmes; on ne doit cependant pas leur attribuer plus de portée qu'ils n'en ont, car comme on le montrera mieux plus loin, il faut tenir compte des différences de structure de production et de consommation suivant les pays, de la difficulté de convertir en dollars des chiffres de revenu exprimés en monnaie locale, des variations des niveaux de prix, etc.

Dans les pays industrialisés de l'OCDE, les taux prévus de croissance du produit réel sont en moyenne de 4,4 % par an; en admettant que la population de ces pays s'accroisse dans le même temps de 1,2 %, l'augmentation annuelle moyenne du revenu par habitant sera d'environ 60 dollars. Dans les pays moins développés, le rythme annuel de la croissance, tel qu'on peut l'évaluer, est à peine inférieur (environ 4 %); mais il ne fait guère progresser le revenu par habitant que d'environ 3 dollars par an,

car il faut tenir compte de l'expansion démographique qui est dans le même temps d'environ 2 %. Ainsi, parce qu'elles ont à l'origine un revenu plus élevé, les nations industrialisées enregistrent, en chiffres absolus, des progrès annuels environ vingt fois plus rapides que ceux des pays moins développés.

Bien entendu, certains de ces derniers réussissent beaucoup mieux que les autres à assurer le développement de leur économie. Ainsi, alors que dans l'ensemble des pays moins développés le taux de croissance moyen du P.N.B. a été de l'ordre de 4 % entre 1953 et 1960, Israël a réalisé un taux de plus de 12,5 %, la Yougoslavie de 10 % environ, Taïwan (République de Chine) de 7 % et le Mexique de 6 %. Au-dessous de la moyenne, on trouve le Pakistan, avec un taux de croissance de 2,7 %, le Kenya, l'Égypte, la Tunisie et le Chili avec des taux d'environ 3 %. L'Inde, le plus peuplé des pays moins développés (sa population est plus importante que celle de l'Afrique et de l'Amérique du Sud réunies) a eu un taux de croissance d'environ 3,8 %.

## LES CONSÉQUENCES DE L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE

Quel que soit le taux d'augmentation du P.N.B., les gains qui en résultent peuvent être plus que compensés par le taux élevé de l'accroissement de la population. S'il est exact que dans les pays industrialisés et aussi dans certains pays moins développés riches en ressources (le Brésil par exemple) une

expansion démographique rapide peut être un facteur de dynamisme pour l'économie, ce n'est pas le cas pour la majorité des pays moins développés, qui sont pauvres en ressources et dont l'adaptation est lente. Ainsi au Paraguay, qui n'est heureusement pas un cas typique, le taux de croissance du P.N.B. a été de 1,5 % pendant la période 1953-1960, alors que la population augmentait dans le même temps d'environ 2,7 % par an, d'où une baisse du revenu par habitant en chiffres absolus. Par contre, la Yougoslavie dont le taux d'accroissement démographique est très faible, à peine supérieur à 1 %, a pu bénéficier pendant la même période d'une augmentation de plus en plus marquée de son revenu par habitant.

Dans l'ensemble des pays moins développés, l'accroissement du nombre des bouches à nourrir a annulé pour moitié environ l'augmentation du produit réel. Encore est-ce là une estimation modérée, car il est fort possible que dans ces pays les évaluations actuelles de la progression démographique soient inférieures à la réalité; en outre, on s'attend plutôt à une hausse qu'à une baisse des taux de progression de ces populations dans les dix années à venir. Comment ne pas être profondément inquiet, quand on sait que d'après les projections démographiques la population des nations moins développées doit augmenter d'environ 300 millions d'habitants de 1962 à 1970? Cette augmentation est égale à la population totale actuelle des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni, et signifie que le revenu total des parties du monde les moins développées devra augmenter de près de 40 milliards de dollars (l'ensemble des revenus actuels de ces régions s'élève à environ 180 milliards de dollars) pour maintenir simplement le revenu par habitant à son niveau actuel.

Comme on s'en doute, l'existence de cette énorme concentration d'individus dans un petit nombre de vastes pays sous-développés a d'importantes répercussions sur la moyenne des revenus de l'ensemble des pays moins développés. Quatre pays : l'Inde (440 millions d'habitants), le Pakistan (95 millions), l'Indonésie (95 millions) et la Nigeria (40 millions), représentent près de 50 % des 1 400 millions d'individus qui peuplent les régions moins développées du monde non communiste. Tous ces pays figurent dans la catégorie qui a les plus faibles revenus par habitant, en l'espèce moins de 100 dollars par an.

Les statistiques disponibles sur le revenu des pays moins développés sont notoirement de qualité médiocre. Nous pouvons, cependant, les utiliser sans trop de réserves pour notre propos. C'est sur la répartition du revenu à l'intérieur de chacun des pays moins développés que l'on est particulièrement mal renseigné. Les chiffres existants ne permettent donc pas de se livrer à des comparaisons savantes entre les niveaux respectifs et les composantes principales des revenus des pays moins développés. Il convient aussi de remarquer que les taux d'accroissement annuels du P.N.B. ne constituent qu'un instrument de mesure imparfait des progrès véritables du développement. La création d'une infrastructure (routes, ports, écoles, etc.) peut ne pas être suivie d'une accélération sensible du taux de croissance du P.N.B. Inversement, une ou deux bonnes récoltes peuvent, temporairement, gonfler de façon appré-

ciable le taux de croissance. Qui plus est, des transformations essentielles, d'ordre social et institutionnel, qui jettent peut-être des bases indispensables à l'expansion future, n'ont momentanément aucun effet sur les taux de croissance.

## LES DIFFÉRENCES ENTRE PAYS MOINS DÉVELOPPÉS

Tout en ayant un dénominateur commun (la faiblesse de leurs revenus et la place prépondérante qu'occupe chez eux l'agriculture, sur le plan de l'emploi et des revenus), les pays moins développés sont très différents les uns des autres.

### • *Ressources naturelles*

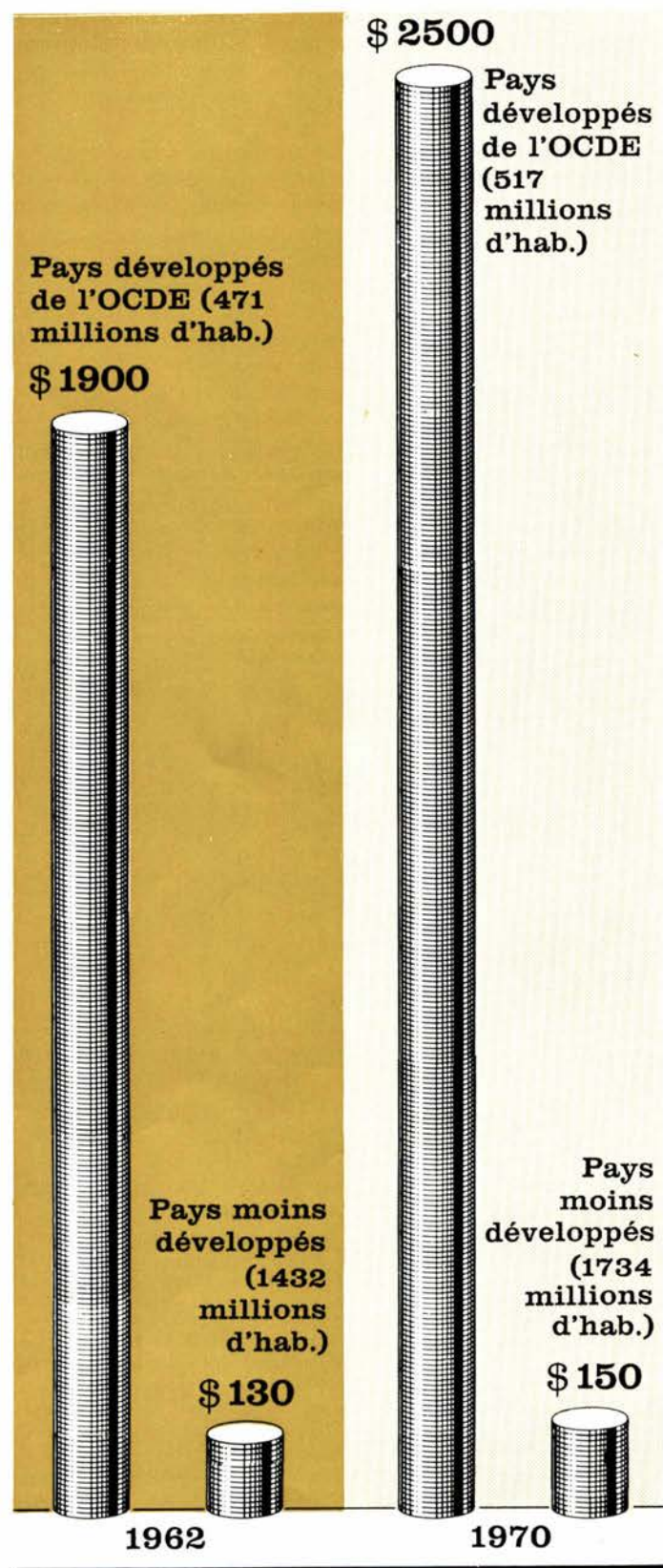
Les ressources naturelles dont ces pays disposent sont de qualité très inégale. Certains, comme le Brésil, le Chili, l'Indonésie et la Nigeria, ont d'énormes ressources encore inexploitées, notamment dans les domaines agricole et minier. D'autres comme la Grèce, l'Égypte, l'Iran et l'Inde, manquent cruellement de terres arables. Plus encore que l'étendue des terres cultivables, ce qui importe est le niveau de la technique agricole. Non seulement celui-ci diffère considérablement d'un pays à l'autre en ce qui concerne les principales cultures, mais encore il n'est pas uniforme à l'intérieur d'un même pays. Une augmentation considérable de la production deviendrait possible, si le niveau moyen de compétence des agriculteurs, actuellement bas, pouvait être mis à la hauteur des techniques les plus évoluées et les plus efficaces dont il est fait usage occasionnellement dans chacun des pays moins développés.

Dans ces pays, l'agriculture reste essentiellement celle d'une économie de subsistance, caractérisée par une faible production de cultures souvent mal choisies et destinées avant tout à satisfaire les besoins limités du ménage paysan. Sur cette toile de fond peuvent trancher des « îlots » à l'intérieur desquels est pratiquée une agriculture commerciale efficace, centrée sur des productions spécialement destinées à l'exportation. En améliorant l'organisation des exploitations et les techniques agricoles, il devrait être possible de substituer progressivement à cette économie de subsistance des cultures soigneusement choisies, dont la production serait destinée à être vendue soit sur le marché intérieur, soit à l'étranger.

### • *Formation de capital*

Le faible niveau des revenus a pour corollaire inévitable la modicité de l'épargne intérieure qui pourrait contribuer à la formation du capital. Même si les statistiques relatives à l'épargne et aux investissements bruts sont loin d'être satisfaisantes dans le cas des pays moins développés, il n'est pas inutile de procéder à des évaluations globales. Dans l'ensemble des régions moins développées du monde, la

## ACCROISSEMENT PREVU DU PRODUIT REEL PAR HABITANT, 1962-1970



formation brute de capital a représenté au cours des dernières années de 15 à 18 % du P.N.B., soit en chiffres absolus quelque 30 milliards de dollars en 1961. L'ampleur de la formation brute de capital varie fortement suivant les pays; ainsi, pour la période 1958-1960, on trouve parmi les pays dont les taux ont été les plus élevés : Israël avec 25 %, la Grèce avec 22 %, Taïwan et la Colombie avec 20 %, le Mexique avec 18 %; parmi ceux dont les taux ont été les plus bas, se trouvent la Corée (13 %), le Chili et le Pakistan (10 %) et les Philippines (9 %).

Il n'existe toutefois aucune corrélation précise entre le taux de formation de capital et le niveau du P.N.B. Les facteurs qui sont à l'origine de ces différences, sont extrêmement complexes et se rapportent aussi bien l'épargne qu'aux habitudes de consommation, à la politique économique du Gouvernement, à la phase du développement économique atteinte par le pays, etc.

### • *Compétences techniques*

Le niveau technique des pays est très divers, comme le sont aussi leurs disponibilités en techniciens. Israël, l'Espagne, Taïwan, la Yougoslavie, le Mexique et le Chili sont comparativement bien pourvus. Le Laos, le Congo, l'Iran, l'Inde et le Pakistan sont moins bien dotés. L'efficacité avec laquelle sont utilisés les techniciens disponibles est également fort variable. On reviendra plus loin sur le facteur essentiel que constitue la compétence technique.

### • *Enseignement*

Les moyens d'enseignement sont en général médiocres à tous les niveaux, depuis l'enseignement professionnel et technique élémentaire jusqu'aux cours spéciaux pour le personnel d'encadrement de la main-d'œuvre, et depuis l'enseignement primaire général jusqu'à l'enseignement supérieur. De ce fait, les taux d'analphabétisme sont généralement élevés (environ 80 à 82 %); mais, fait peut-être encore plus important, la formation donnée dans le domaine des techniques concourant directement à la production est médiocre. Le niveau des études varie considérablement d'un pays à l'autre. Bien que les définitions mêmes de l'analphabétisme soient loin d'être identiques et que celui-ci ne constitue en aucune façon un indice satisfaisant du niveau de compétence technique, la comparaison des divers taux d'analphabétisme n'est pas sans intérêt. Plusieurs pays moins développés ont des taux comparables à ceux des pays très industrialisés (par exemple Israël, l'Argentine, le Chili et la Yougoslavie) alors qu'à l'autre bout de l'échelle la masse de la population est analphabète.

### • *Direction et administration*

Tous les pays moins développés ou presque souffrent d'une pénurie aiguë de personnel dirigeant et administratif, aussi bien dans l'administration publique que dans les entreprises privées. Si quelques-uns d'entre eux ont un secteur privé fortement

développé (notamment la Grèce, la Malaisie, Hong-Kong, Israël, le Mexique, le Liban et Taïwan), les ressources publiques et privées sont généralement mal administrées et des possibilités de développement restent souvent inexploitées. Malheureusement, il ne semble pas qu'il existe de procédé simple ou rapide pour venir à bout de ces insuffisances par le seul recours aux moyens locaux. C'est dans ce domaine que l'assistance technique fournie par l'étranger peut véritablement faire ses preuves. Si elle parvenait à remédier à ces déficiences, elle pourrait déclencher un effet de multiplication très important. Le problème de la formation comporte toutefois de multiples difficultés particulières; en mettant les choses au mieux, il est peu probable qu'on arrive à former avant un certain nombre d'années des promotions suffisantes de cadres et d'administrateurs compétents.

### • *Efficacité de l'administration publique*

En règle générale, cette efficacité n'est pas particulièrement élevée, ce qui ne saurait surprendre, étant donné que beaucoup de pays moins développés n'ont accédé que depuis peu à l'indépendance administrative. De plus, des questions nouvelles telles que le développement économique, sont devenues brusquement des problèmes majeurs de décision et d'action. Les résultats obtenus sur ce plan sont de valeur très inégale et sont en partie fonction de l'héritage administratif qu'on recueille les États nouvellement constitués. Ce qui ne veut pas dire que là où des corps de fonctionnaires relativement compétents existaient, ceux-ci aient nécessairement obtenu des résultats efficaces dans un domaine aussi nouveau que le développement économique. Les problèmes des États nouvellement constitués ont été compliqués par les départs d'anciens techniciens et administrateurs coloniaux; il faut du temps pour les remplacer et créer un corps d'experts nationaux.

## LES APPORTS DE CAPITAUX ÉTRANGERS AUX RÉGIONS MOINS DÉVELOPPÉES

Sur les quelque 30 milliards de dollars qui ont été investis en 1961 dans les pays moins développés, 8,6 milliards environ représentaient des capitaux publics et privés provenant des pays de l'OCDE, du Japon et d'organismes internationaux. Les contributions nettes d'origine publique se sont élevées au total à environ 5,5 milliards de dollars, et les investissements nets du secteur privé à environ 3,1 milliards. En 1962, les apports nets de capitaux publics sont restés du même ordre qu'en 1961; ils ont été néanmoins supérieurs d'environ 45 % à leur niveau moyen de la période 1956-1959. S'il est vrai que les chiffres des investissements bruts des pays moins

développés et ceux des apports nets de capitaux publics et privés dont ils bénéficient ne sont pas exactement comparables, les concours d'origine publique (qui financent à la fois des achats de biens de consommation et de biens d'équipement) n'en donnent pas moins une idée approximative du rôle important que les moyens financiers fournis par l'étranger jouent dans la formation de capital dans ces pays.

Vu le fossé qui existe entre les revenus des pays industrialisés et ceux des pays moins développés, et compte tenu de l'ampleur des ressources dont ces derniers ont besoin pour leur développement, on espère que le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (CAD) contribuera à provoquer un accroissement du total des concours financiers qui sont fournis à des fins de développement, tant par le canal des divers programmes nationaux et internationaux que par celui des investissements privés. Bien entendu, à mesure que les pays hautement industrialisés verront s'élever le niveau de leurs revenus, il leur sera facile de participer à l'aide aux régions moins développées du monde.

Mettre des capitaux supplémentaires à la disposition des pays déshérités pour faciliter leur développement est donc important; mais il ne l'est pas moins de faire en sorte que ces pays en tirent le maximum d'avantages, en affectant les capitaux à des opérations soigneusement déterminées, s'insérant dans des programmes par secteurs judicieusement conçus, qui devraient eux-mêmes (ce serait du moins l'idéal) faire partie de plans généraux de développement soigneusement établis. L'impulsion donnée au processus de développement par les opérations d'investissement ne résulte pas uniquement de l'ampleur de ces dernières; les facteurs qualitatifs peuvent être beaucoup plus importants. L'observateur qui parcourt les pays moins développés est frappé du nombre d'opérations qui ont été retenues à la suite d'un choix hâtif et dont l'effet de « multiplicateur » est faible. De plus, si le milieu institutionnel ou politique est peu accueillant, si les diverses parties du plan de développement

### NOTE DE LA RÉDACTION :

*Le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE est composé de représentants des principaux pays de l'Organisation fournisseurs d'aide ainsi que du Japon et de la Commission de la Communauté Economique Européenne.*

*Le mandat du CAD est le suivant :*

- accroître l'afflux de ressources financières en faveur des pays en voie de développement en général;
- améliorer l'efficacité de l'aide et
- coordonner les efforts nationaux dans le domaine de l'aide.

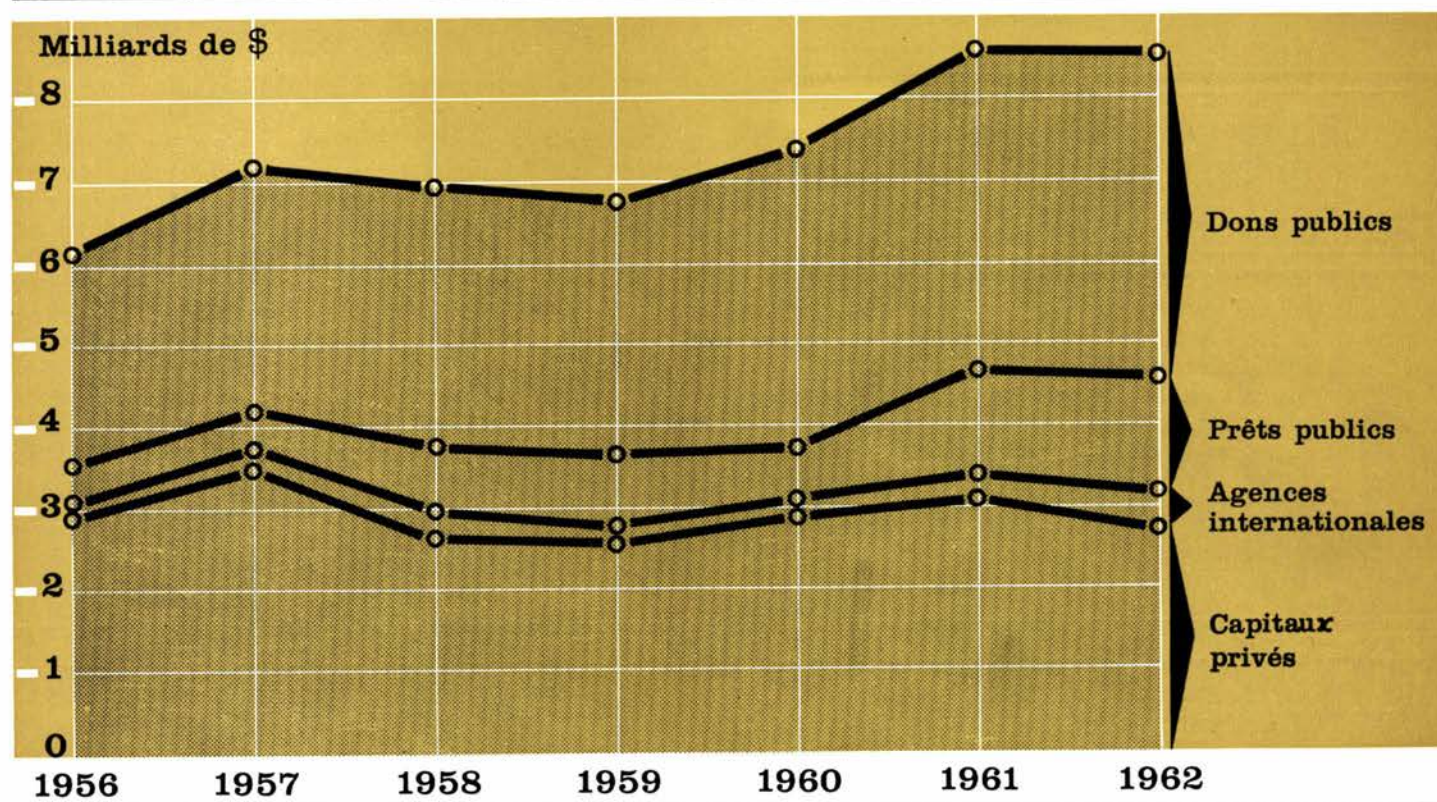
*Pour faciliter la réalisation de ces objectifs et permettre une répartition plus équitable des charges des pays qui fournissent une aide, il est procédé tous les ans à un examen des efforts accomplis par les pays donateurs (Examen annuel de l'aide).*

*Le CAD a aussi décidé la création, sur des bases encore restreintes, de groupes de coordination sans caractère officiel chargés des plans de développement, des problèmes d'assistance technique et activités connexes intéressant les pays moins développés.*

*Le Groupe de Travail de la Coopération Technique du CAD étudie les politiques générales d'assistance technique des pays membres.*

*Les membres du Comité d'Aide au Développement sont les suivants : Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, ainsi que la Commission de la Communauté Economique Européenne.*

## CONTRIBUTIONS NETTES DES PAYS DE L'OCDE ET DU JAPON AUX PAYS MOINS DEVELOPPES ET AUX AGENCES INTERNATIONALES



sont mal coordonnées, si la politique économique est inefficace, ou si l'on manque des techniciens nécessaires, les effets bienfaisants d'opérations d'équipement coûteuses peuvent se trouver en grande partie anéantis. C'est afin de contribuer à accroître le rendement des plans de développement que le CAD a entrepris d'étudier l'efficacité des programmes d'assistance de ses membres.

### LE PROBLÈME DE LA BAISSÉ DES RECETTES D'EXPORTATION

Depuis 1955, les exportations des pays moins développés ont progressé moitié moins vite que l'ensemble du commerce mondial. Ces pays ont vu leurs *termes de l'échange* (prix de leurs exportations par rapport aux prix de leurs importations) se dégrader sensiblement au cours des dernières années, notamment depuis le milieu de la dernière décennie, époque vers laquelle les hausses de prix consécutives à la guerre de Corée se sont résorbées. La baisse des prix a été plus particulièrement marquée sur les produits dont l'exportation joue un grand rôle pour l'Amérique latine, l'Afrique et les pays moins développés d'Asie autres que ceux de la zone sterling. Toutefois, pen-

dant les douze derniers mois, les cours d'un certain nombre de produits de base ont augmenté, ce qui pourrait, si cette tendance se poursuivait, corriger en partie le déséquilibre qui s'était créé par rapport aux prix industriels. Si le volume des exportations de produits de base n'a pas manqué d'augmentation sensible, c'est en grande partie parce que la demande de ces produits n'a qu'une élasticité limitée. De plus en plus, l'Europe se suffit à elle-même pour la viande et les céréales; la demande s'est en outre détournée d'un certain nombre de produits traditionnellement exportés par les pays moins développés, en partie sous l'influence de l'élévation des revenus dont les pays industriels bénéficient, en partie du fait du développement des produits synthétiques de remplacement.

Les difficultés auxquelles se heurte le développement des nations moins développées se sont trouvées fortement aggravées ces dernières années, par l'évolution peu satisfaisante des recettes que ces nations tirent de leurs exportations. Le freinage que leur développement a subi de ce fait n'a pas été compensé par le stimulant que constituaient les importations de capitaux en provenance des pays industrialisés. Cette évolution décevante des ventes à l'étranger rend encore plus urgente l'amélioration du rendement dans les productions destinées à l'exportation et souligne la nécessité de diversifier davantage l'activité économique et en particulier d'accroître la gamme des produits exportables.

Il est indispensable que les pays industrialisés

ouvrent davantage leurs marchés aux produits des nations moins développées. Il y a là un élément aussi important que l'apport de moyens financiers. Jusqu'ici, les mesures destinées à élargir les débouchés des pays moins développés, notamment les réductions tarifaires, n'ont été adoptées qu'avec lenteur; elles sont devenues d'une urgence extrême.

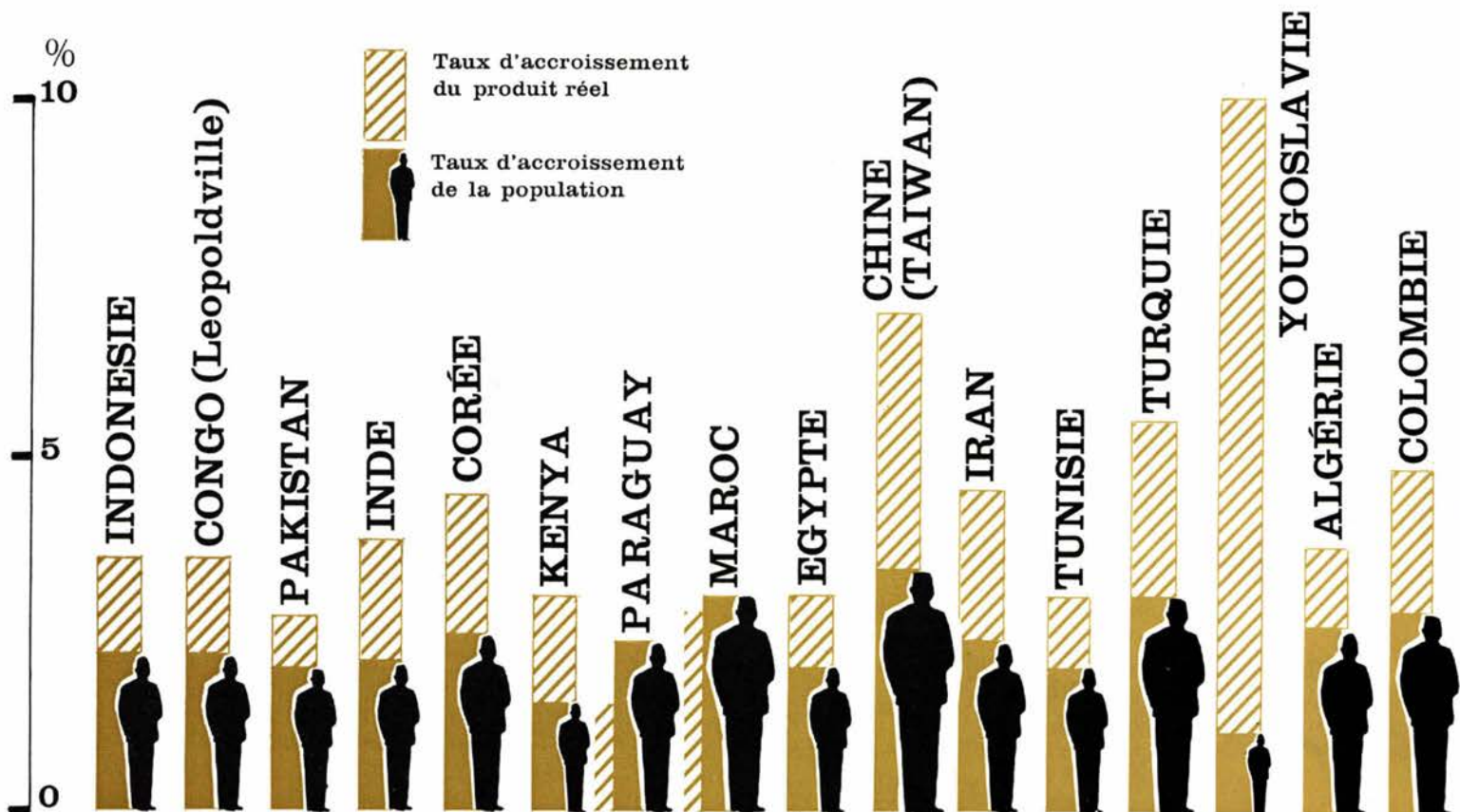
## LES OBSTACLES NON ÉCONOMIQUES A LA CROISSANCE

Les caractéristiques sociales et culturelles de nombreux pays sous-développés, si utiles qu'elles aient pu être jadis à ces sociétés, constituent aujourd'hui des obstacles aux multiples changements qu'exige le développement économique. Une culture statique, prenant sa source dans des coutumes, des traditions et des croyances religieuses fortement enracinées, des structures sociales rigides, une répartition extrême-

mement inégale des revenus, tels sont les traits caractéristiques que partagent de nombreuses nations moins développées. En règle générale, leurs populations se montrent souvent méfiantes à l'égard des innovations, craignent les techniques nouvelles et sont peu disposées à les essayer. Enfin, très souvent, les détenteurs de la puissance politique et de la richesse mettent obstacle aux changements fondamentaux.

Dans la plupart des sociétés les plus peuplées, l'organisation de la famille s'oppose fortement à l'initiative personnelle. Posséder de vastes domaines fonciers et détenir un emploi officiel, notamment dans l'armée, confère en général un statut hautement recherché, alors que l'entrepreneur est maintenu au bas de la hiérarchie sociale, ce qui contribue positivement à décourager l'entreprise privée. Les bases traditionnelles des grosses fortunes sont la propriété foncière et les opérations immobilières; il s'y est ajouté plus récemment le commerce d'exportation et d'importation souvent accompagné de gros bénéfices liés à la rotation rapide du capital engagé. Ces coutumes concourent à empêcher l'épargne de s'investir dans des entreprises industrielles nouvelles qui immobilisent les capitaux pendant de longues pé-

## TAUX D'ACCROISSEMENT DU PRODUIT REEL ET DE LA POPULA (Pourcentage annuel moyen pour la période 1953 - 1960/61)





riodes et n'offrent pas des taux de rendement aussi élevés. De plus, ces investissements sont exposés à être nationalisés et sont plus vulnérables à l'impôt.

Faute de place, il faut renoncer à exposer méthodiquement dans cet article les problèmes que pose le développement des nations les moins favorisées. On peut néanmoins, en généralisant, formuler quelques observations et risquer un pronostic.

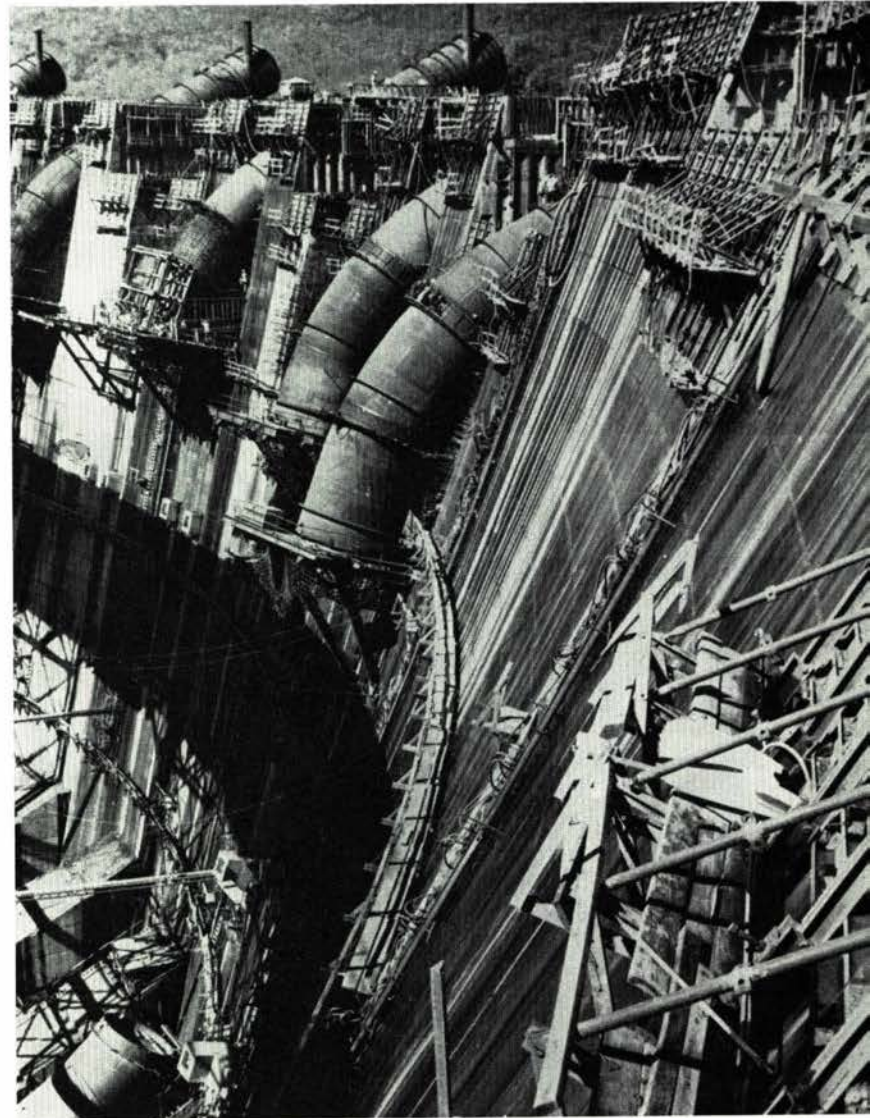
## L'ÉVOLUTION PROBABLE DES DIFFÉRENCES DE REVENUS

L'écart entre le niveau du P.N.B. par habitant dans les pays moins développés et dans les nations industrialisées est allé jusqu'ici en s'élargissant rapidement, et il est improbable qu'il puisse être sensiblement atténué dans un proche avenir. Compte tenu de la différence actuelle, le fossé ne serait guère réduit

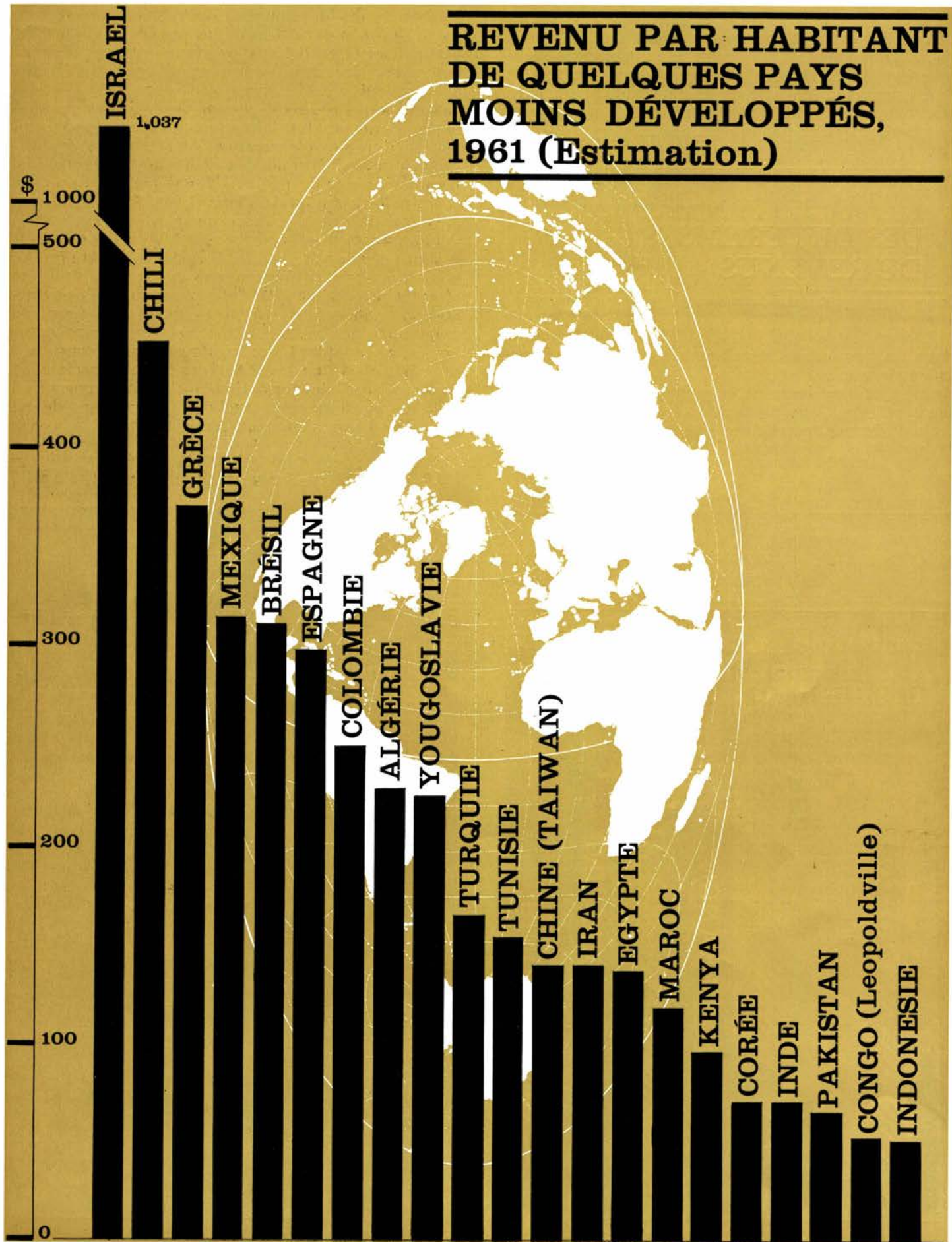
même si les taux de croissance doubleraient dans les régions moins développées du monde. Il est vrai qu'en lui-même ce fossé n'a pas de signification particulière. Les besoins pressants des populations moins développées ne comprennent pas des éléments qui tiennent une très large place dans le P.N.B. des nations industrialisées, comme les voitures de tourisme, les autoroutes, la plupart des biens de consommation durables (encore que les récepteurs de télévision puissent être bientôt demandés), les constructions de logements de luxe, les industries de loisirs et les matériels militaires complexes. Il est beaucoup plus justifié de ne prendre en considération que le minimum essentiel pour assurer à ces populations la santé et une vie décente. On peut admettre que ce minimum serait atteint avec des revenus par tête compris entre 500 et 700 dollars par an. Si l'on remédiait aux inégalités flagrantes qui caractérisent la répartition des revenus dans les pays moins développés, en adoptant des mesures fiscales conçues à cet effet, et si l'on instituait des Services sociaux et des systèmes de formation technique appropriés, tout en mettant en œuvre des programmes de réforme de l'agriculture, on ferait un grand pas vers

*Le Barrage Yanhee sur la rivière Ping — il permettra d'électrifier et d'irriguer le nord-est de la Thaïlande.*

TION



# REVENU PAR HABITANT DE QUELQUES PAYS MOINS DÉVELOPPÉS, 1961 (Estimation)



l'instauration d'un niveau de vie minimum acceptable.

## LES TRANSFORMATIONS SOCIALES

Le développement économique fait partie intégrante d'un travail plus vaste d'organisation de la société, qu'il est nécessaire de mener à bien pour transformer la physionomie et la structure des pays moins développés. L'évolution sociale est un processus complexe qui s'étalera sur plusieurs générations, même dans les nations moins développées qui se sont déjà engagées sur cette voie. Il est très probable que l'histoire de la plupart de ces pays continuera à être caractérisée par des changements politiques imprévisibles, des erreurs coûteuses et des détours pénibles. On n'a pas encore découvert la formule qui permettrait d'obtenir rapidement et sans heurts les changements fondamentaux souhaitables, qu'ils soient d'ordre social ou institutionnel. C'est là essentiellement une œuvre qui exige du temps et qui ne peut être accomplie *que par* les dirigeants et les peuples des pays moins développés. Si dans un pays les transformations sociales se heurtent à une opposition puissante, ce pays a bien peu de chances de parvenir à un développement économique satisfaisant.

## L'APPORT PROPRE DES PAYS MOINS DÉVELOPPÉS

On peut s'attendre à ce qu'une économie progresse à un rythme « satisfaisant » lorsqu'on rencontre au moins quelques-uns des facteurs suivants : la volonté résolue d'atteindre les objectifs de croissance fixés, une élite active possédant un sens véritable de l'intérêt public, un Gouvernement raisonnablement compétent et honnête, des apports suffisants de capitaux d'investissement, un ordre de priorité judicieusement établi entre les nombreux demandeurs de moyens de financement, un personnel doté de la compétence technique voulue et un taux d'accroissement démographique contrôlable.

Malheureusement, beaucoup de pays moins développés ne possèdent que quelques-uns de ces atouts. L'aide de l'étranger peut leur en procurer certains, mais c'est la société elle-même qui doit forger les instruments essentiels de son développement. L'idéal serait que l'aide technique et financière de l'étranger soit distribuée de telle façon qu'elle suscite une vigoureuse réaction locale. Les conditions sociales, politiques et institutionnelles que l'on rencontre dans les pays moins développés sont si diverses que la possibilité de faire jouer à l'aide ce rôle de levier varie fortement d'un pays à l'autre.



## UNE NÉCESSITÉ : UN PLAN DÉMOGRAPHIQUE

Au rythme actuel, l'accroissement de la population des pays moins développés réduit de près de moitié le taux de croissance économique de ces pays, si l'on calcule celui-ci par habitant; il risque même de le freiner encore davantage dans les dix prochaines années. La façon dont les pays moins développés et les pays industrialisés envisagent ce problème crucial, n'a pas été jusqu'à présent particulièrement encourageante. La nécessité d'un programme d'action commune face aux conséquences du problème démographique se fait depuis longtemps sentir. Si des efforts couronnés de succès ne sont pas faits dans les dix prochaines années, le développement et ses perspectives sont évidemment bien compromis dans de nombreux pays. L'extrême complexité du problème et l'impossibilité d'obtenir à court terme des résultats importants rendent encore plus urgente l'élaboration rapide d'un plan démographique à long terme.

## LES BESOINS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Jusqu'à présent, les énormes besoins d'assistance technique des pays moins développés n'ont pas été

suffisamment évalués ni revus. Ces besoins couvrent tous les domaines de la technique et constituent en fait le facteur qui limite l'augmentation du taux des investissements matériels. Il est urgent de s'attaquer à la solution de ce problème plus efficacement qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Aucun engagement pouvant véritablement pallier le besoin urgent de techniciens dans les pays moins développés n'a encore été pris.

Bien qu'une orientation un peu meilleure ait été tout récemment donnée aux études (et il faut s'en féliciter), les programmes d'enseignement établis à l'intention des dizaines de milliers d'étudiants originaires des pays moins développés qui suivent actuellement des cours dans les écoles et les Universités des pays industrialisés, n'ont encore que des rapports partiels avec les connaissances que ces étudiants devraient acquérir pour répondre aux besoins de leur pays. Ainsi, bien qu'ils soient issus de sociétés dont l'agriculture constitue la principale ressource, 5 % seulement d'entre eux se consacrent à l'étude de l'amélioration des techniques agricoles. Trop peu nombreux sont ceux qui optent pour les études d'ingénieur, et trop nombreux ceux qui s'orientent vers les disciplines conférant un certain prestige, telles que le droit, la littérature et les humanités.

Il est absolument essentiel d'insister sur la nécessité d'adapter l'enseignement donné aux étudiants des pays moins développés, aussi bien à l'étranger que chez eux. Dans ces pays, les programmes scolaires ont généralement été calqués, ce qui n'a rien de surprenant, sur les programmes des pays occidentaux industrialisés, lesquels sont le reflet d'un milieu et d'un ensemble de besoins essentiellement différents. Pour l'avenir du développement, il importe au plus haut point que les pays de l'OCDE, le Japon et aussi les Nations Unies, agissant en coopération avec les pays moins développés, entreprennent sur ce front une action coordonnée et fassent preuve d'imagination.

## L'INSUFFISANCE DES INVESTISSEMENTS

C'est un lieu commun que de parler du large fossé qui existe entre les besoins d'investissement des pays moins développés et les ressources dont ils disposent. Pour le moment, ces besoins sont encore loin d'être évalués, même de façon approximative. Pour les calculer, il faudrait se livrer à une étude systématique des investissements qu'exige la mise en valeur de l'économie de chaque pays moins développé, en utilisant une méthode uniforme, un ensemble suffisamment cohérent d'hypothèses concernant le commerce intérieur et extérieur, et des fonctions d'offre et de demande applicables aux divers secteurs de l'économie. Il faudrait étudier les possibilités de réalisation d'un grand nombre de projets, agricoles et industriels, et établir ensuite un ordre de priorité qui s'insère dans un programme général de développement. L'infrastructure à créer préalablement aux

investissements proprement dits devrait faire l'objet de plans et de programmes établis par des méthodes mathématiques. Il faudrait faire des études de main-d'œuvre pour déterminer les principaux besoins en personnel qualifié.

On est beaucoup trop mal renseigné sur le volume des investissements qui peuvent être utilement effectués dans les pays moins développés à un moment donné. Il est évident que ce volume augmentera en fonction de l'installation de l'infrastructure ainsi que d'autres transformations d'ordre structurel et institutionnel. Il est indispensable de passer en revue d'une manière systématique, et cela pays par pays, les divers facteurs qui contribuent à court terme à limiter le volume des investissements utilement réalisables. Parallèlement aux efforts déployés pour accroître les possibilités d'investissement, il faut que l'accumulation de ressources en capital destinées au développement ait priorité sur la consommation. Les Gouvernements ont souvent tendance à se dérober devant les risques politiques que présentent les décisions difficiles qui doivent être prises en matière d'impôts, de politique budgétaire, de réformes agricoles, pour ne pas parler de toutes les autres mesures qu'exige un programme de développement ambitieux. Les groupes d'intérêts seraient invariablement contraints de faire d'importants sacrifices, avec la perspective de devoir en faire encore plus à l'avenir et la certitude de voir décliner leur influence et leur autorité traditionnelles.

## LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans la voie du développement économique, on n'a encore franchi que les tout premiers stades. Il est fort probable que cette entreprise s'accompagnera plutôt de déceptions, de difficultés imprévues et de demi-succès que de réalisations rapides et durables. L'aide étrangère, technique et financière, est indispensable. Cependant, elle ne peut être vraiment efficace que si elle est reliée sous tous ses aspects à un solide programme de développement, dont le pays bénéficiaire est véritablement l'auteur et qui reflète essentiellement les préoccupations de la population. Rien ne peut remplacer des groupes dirigeants dynamiques et efficaces, préparés dans leurs pays respectifs à assumer les difficiles responsabilités qu'implique le développement économique. Sans eux, le succès est improbable.

L'expérience du passé garantit qu'il est possible d'atteindre, grâce à une combinaison appropriée d'éléments locaux et d'éléments étrangers, une vaste gamme d'objectifs de développement. En travaillant de concert d'une façon efficace et en s'attaquant courageusement aux problèmes essentiels, les pays moins développés et les pays industrialisés pourront, sans aucun doute, atteindre un rythme de croissance bien plus rapide que celui qui a été obtenu jusqu'à présent.

# C OOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**L**e Service Central OCDE pour la Coopération Internationale dans la Recherche Scientifique constitue le pivot d'un système qui assure actuellement une collaboration pratique entre quelque 60 équipes internationales de recherche groupant plus de 1 000 chercheurs et environ 300 laboratoires des pays Membres. A ces effectifs, il faut ajouter le personnel scientifique, bien plus nombreux encore, qui collabore aux recherches par l'intermédiaire des systèmes de coordination nationaux. Cette opération scientifique de grande envergure a été mise en marche sans construire de nouveaux laboratoires et sans que l'OCDE ait à verser une contribution quelconque pour la recherche elle-même. C'est, en fait, un moyen qui permet de mieux utiliser les équipements existants et de tirer, sur un point déterminé, plus de résultats des travaux des chercheurs scientifiques dont on dispose.

Le progrès scientifique alimente constamment le développement économique en fournissant le moyen d'améliorer les procédés existants et de créer de nouvelles méthodes, de nouvelles matières et de nouveaux produits — une proportion croissante de l'industrie actuelle est évidemment fondée sur les découvertes scientifiques récentes et son développement suppose que les recherches et les progrès techniques vont se poursuivre. La recherche, considérée comme la base essentielle des innovations techniques, devient ainsi un des éléments moteurs de la croissance et du développement économiques.

Toutefois, les ressources que l'on peut affecter à la recherche scientifique ne sont pas à la mesure des promesses qu'elle apporte. C'est pourquoi les pays de l'OCDE s'efforcent d'accroître l'efficacité de leurs moyens scientifiques en les associant pour exécuter des programmes communs, librement adoptés.

Certaines recherches, qui présentent un intérêt immédiat dans la compétition industrielle, peuvent être effectuées

dans les meilleures conditions par les entreprises intéressées elles-mêmes travaillant individuellement. Par contre, beaucoup de recherches, qui assurent le développement général et progressif d'une industrie ou de l'ensemble de l'économie, peuvent être avantageusement entreprises en coopération. Ainsi, par un choix judicieux des sujets de recherche, il est possible d'apporter une contribution directe à la croissance économique.

L'importance du Service Central de l'OCDE tient à la possibilité qu'il offre de choisir les sujets présentant un intérêt commun pour des groupes de pays Membres, et de réunir les experts des pays intéressés par un même sujet afin de définir et d'adopter un programme commun de recherche dont les différents éléments sont exécutés dans les laboratoires des pays en question.

A l'heure actuelle, la coopération dans la recherche est orientée dans les deux directions particulières suivantes : a) problèmes scientifiques se trouvant en relation immédiate avec le progrès technique, et b) conservation des ressources naturelles, des matériaux et des produits. Les sujets déjà adoptés ont souvent un caractère extrêmement pratique et ne présentent, pour le profane, aucun aspect sensationnel. Tout un groupe se rapporte à l'amélioration technique de la production mécanique, qui a un intérêt économique majeur pour tous les pays industriels et qui ouvre d'immenses possibilités aux recherches. Le Service s'intéresse également aux recherches sur la détérioration biologique des matériaux et des produits et on se propose d'organiser à cet égard un vaste effort de recherche coopérative afin de réunir les données scientifiques permettant d'élaborer des méthodes propres à prévenir ces dommages qui causent chaque année, dans les pays Membres, des pertes économiques énormes, représentant bien des milliards de francs. Des chiffres précis ont été établis

dans le cadre d'un projet limité relevant de ce domaine, et pour lequel des progrès considérables ont déjà été accomplis; il s'agit des pertes annuelles dues à la salissure biologique des coques de navires. Ce problème peut, à première vue, sembler extrêmement banal et pourtant la perte représentée par les frais de peinture et les dépenses de combustible supplémentaires s'élève annuellement à 7 milliards de francs. Il faut d'abord rechercher les différents types d'organismes salisseurs puis en étudier l'écologie et la physiologie afin de mieux comprendre les processus complexes en cause et de mettre au point des moyens adéquats de protection.

Les ressources que chaque pays peut affecter aux recherches consacrées à un tel sujet sont évidemment très limitées, mais en associant les efforts et l'expérience des différents pays il devient possible, pour la première fois, d'entreprendre des recherches réellement efficaces.

Ceux qui sont appelés à participer aux recherches dans les domaines qui se prêtent à la coopération scientifique internationale, c'est-à-dire les chercheurs scientifiques et les laboratoires, sont dispersés sur toute l'étendue des pays de l'OCDE et, bien que les chercheurs scientifiques les plus éminents qui s'intéressent à ces domaines soient ordinairement en contact les uns avec les autres et se communiquent leurs résultats scientifiques, il est difficile d'organiser et de mettre en œuvre une coopération pratique si un service n'en est pas chargé. C'est ce qu'apporte l'OCDE. Jusqu'à ces derniers temps, l'Organisation considérait principalement son système comme une expérience destinée à savoir s'il est possible de constituer en fait un mécanisme efficace fonctionnant à peu de frais, et ne l'envisageait guère en fonction de l'importance des différents sujets pris individuellement. Non seulement une méthode pratique s'est dégagée, mais l'ensemble des cas étudiés a déjà une importance scientifique et économique considérable.

### *Fonctionnement du Service*

Lorsque l'OCDE a été créée, elle a constitué un Comité de la Recherche Scientifique composé de délégués de tous les pays Membres, qui viennent en majeure partie des principaux organismes nationaux de recherche. Ce Comité, qui est chargé de définir la politique de l'Organisation, relève directement du Conseil, lequel, entre autres tâches, examine les projets de recherche officiellement présentés par les organisations nationales de recherche ou par leur intermédiaire. Chaque proposition reçue est soigneusement mise au point par les membres du Secrétariat International de l'OCDE qui constituent le personnel du service, conseillés et aidés par des consultants expérimentés qui consacrent une partie de leur temps à cette activité. Les propositions sont ensuite examinées par le Comité de la Recherche Scientifique dont les membres ont pris l'avis des experts de leurs pays pour savoir si le sujet considéré présente pour ces pays un intérêt tel qu'une participation soit justifiée. Si un nombre suffisant de pays — de manière générale cinq au moins — sont intéressés, le Comité de la Recherche Scientifique accepte le projet en principe. Par définition, dans un tel système, on ne s'attend pas à ce que tous les pays Membres participent à chaque projet; on est ainsi assuré de constituer, dans chaque cas, un groupe de pays ayant des intérêts communs suffisamment importants pour que ces pays soient prêts à consacrer le peu de ressources personnelles dont ils disposent, à un travail entrepris en coopération sans contribution financière extérieure.

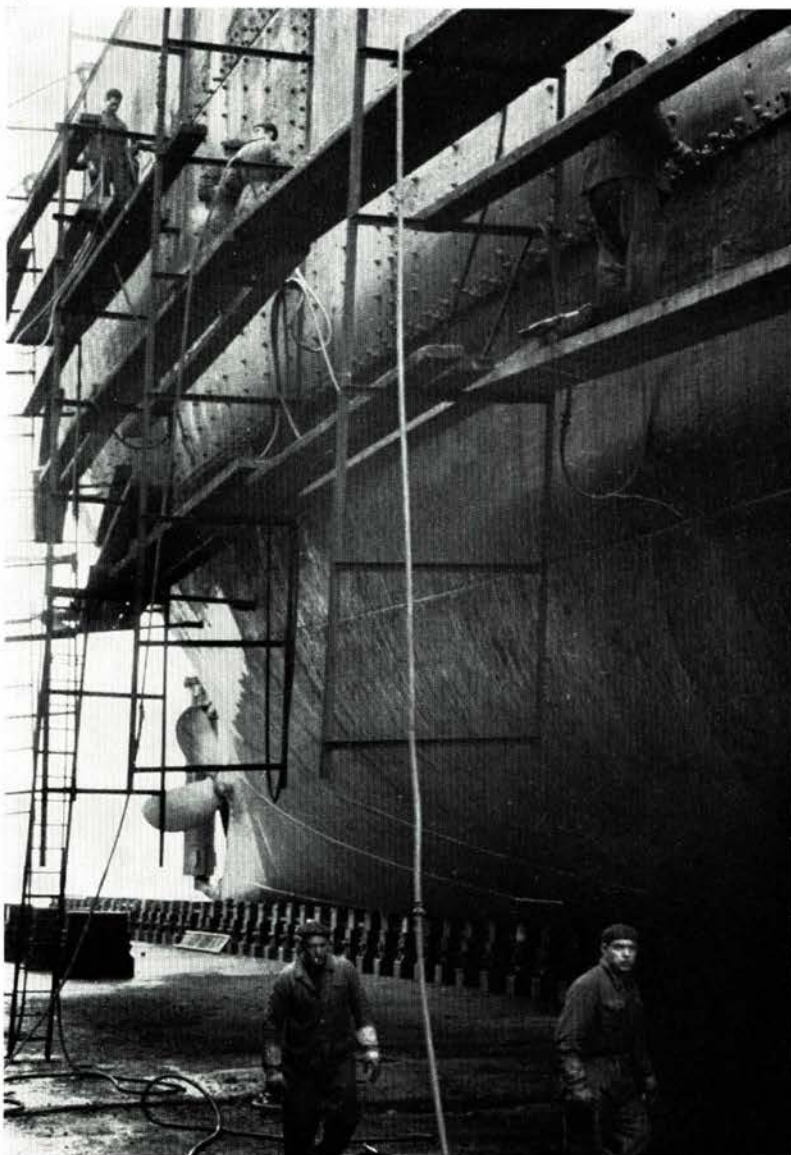
Lorsqu'un projet est accepté en principe, la question est soumise à une étude plus approfondie et fait l'objet d'un rapport détaillé; sur le vu de ce rapport, le Comité de la Recherche Scientifique peut décider de passer à l'action ou rejeter le projet comme impropre à ce type de coopération.

Quand le projet est définitivement accepté, on constitue dans la plupart des pays des groupes de travail nationaux formés de chercheurs scientifiques disposés à coopérer et le Secrétariat convoque, au niveau international, un groupe directeur qui dresse alors un programme de travail. Des éléments du programme d'ensemble sont répartis entre les différents participants qui sont chargés de les exécuter dans leurs propres laboratoires. Le groupe directeur se réunit de temps en temps au cours du travail pour examiner les progrès accomplis et apporter au programme les modifications que les résultats des différentes recherches rendraient nécessaires. L'étude de sujets vastes ou complexes oblige fréquemment à réunir des groupes de recherche pour l'examen de points plus restreints qui demandent des connaissances tout à fait spécialisées.

### *Possibilités futures*

Fondée sur l'utilisation rationnelle des laboratoires existants au sein d'un programme commun, cette façon de concevoir la coopération internationale dans la recherche implique la répartition des frais entre les organismes participants. Il n'est fait appel à des crédits internationaux que pour financer les

*Le remplacement des tôles attaquées par la corrosion est une opération coûteuse*



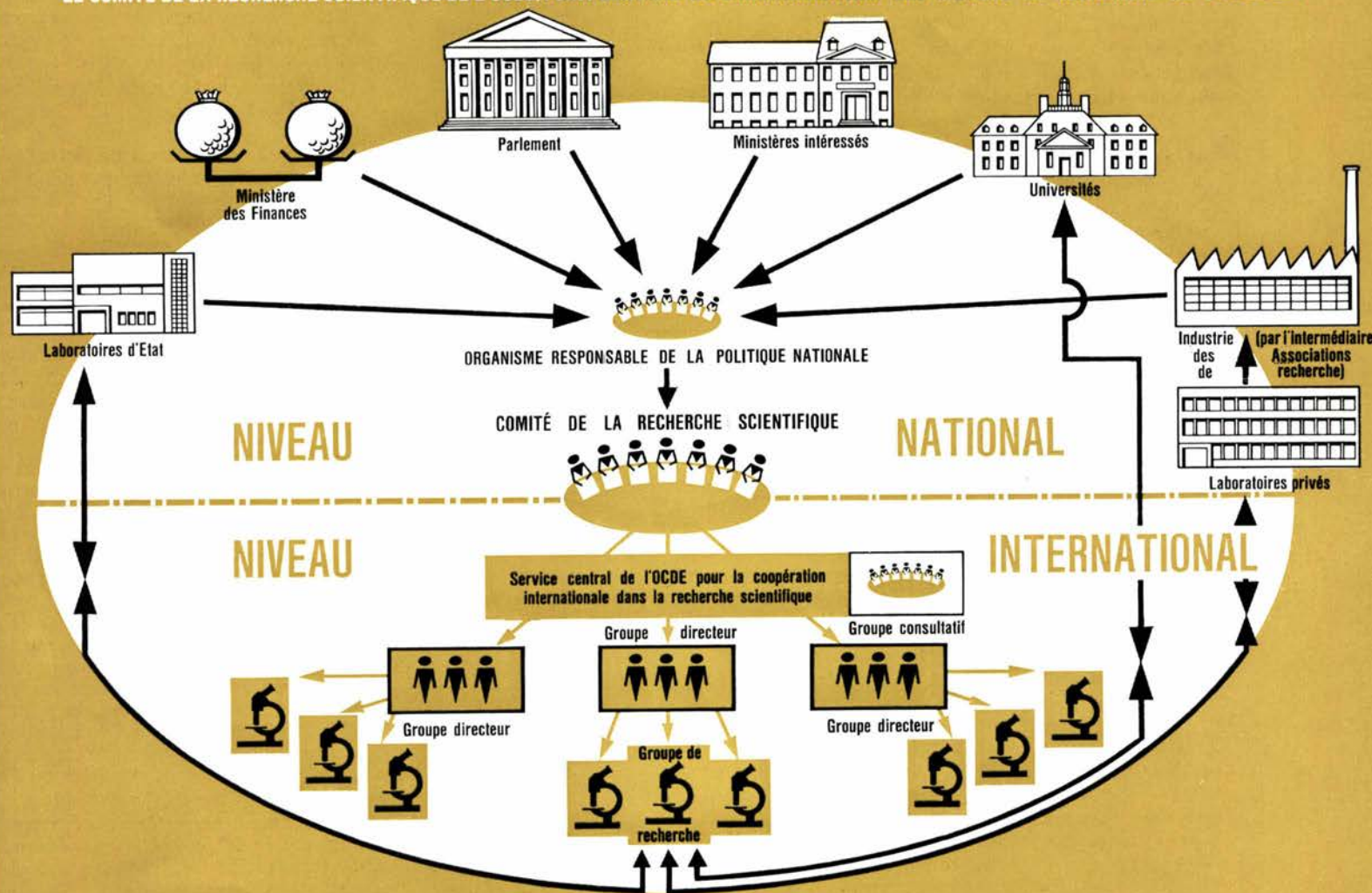
dépenses afférentes au Secrétariat central, à ses consultants et aux réunions de spécialistes qu'il convoque. Ceci ne représente qu'une fraction minime du coût total des recherches. Dans son ensemble, le système constitue déjà un effort de recherche équivalent à celui que pourrait fournir une grande institution internationale sans qu'il soit besoin de disposer en propre de laboratoires ou de réunir des chercheurs scientifiques en un même lieu. Ce système se situe donc entre les anciennes formes de coopération internationale qui consistaient à réunir des conférences ayant pour objet d'examiner les résultats des recherches nouvelles (et non pas les recherches à entreprendre) d'une part, et la création de nouvelles institutions internationales de recherche (avec leurs bâtiments propres) d'autre part. Toutefois, le système est suffisamment souple pour permettre soit d'organiser des conférences si les travaux l'exigent, soit de créer de nouvelles institutions ou d'autres moyens de recherche dans des cas exceptionnels; cela peut arriver par exemple lorsqu'il faut disposer d'un équipement nouveau et coûteux qu'on ne peut se procurer dans les conditions économiques les plus favorables qu'en partageant les dépenses entre les participants.

Jusqu'à présent, la plupart des projets en cours sont relatifs à des recherches appliquées ou à des recherches fondamentales destinées à fournir les connaissances nouvelles néces-

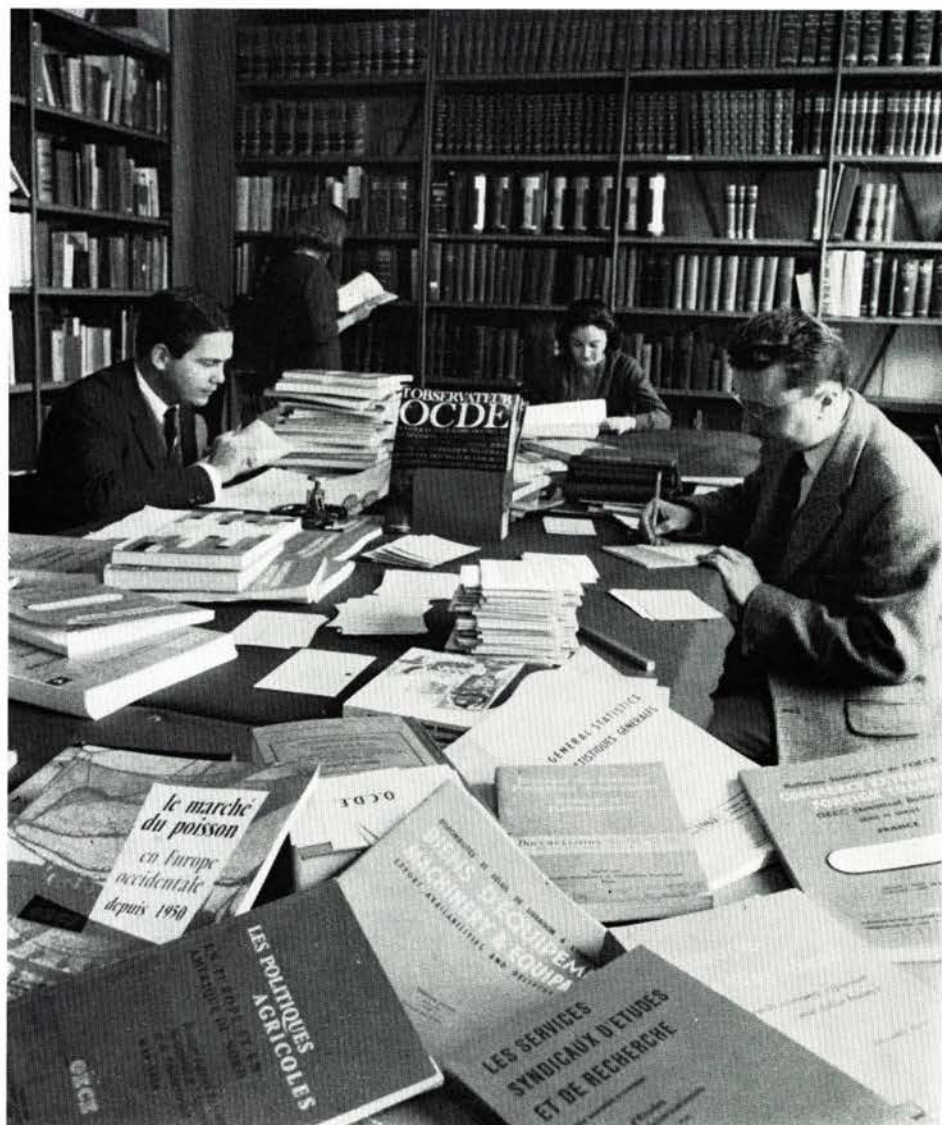
saires pour assurer le succès des recherches appliquées. Il y a cependant toutes raisons de penser que la méthode donnerait de bons résultats pour des recherches fondamentales librement entreprises dans des domaines autres que ceux qui exigent des équipements exceptionnellement coûteux. Il est certain que les procédures souples excluant toute contrainte, l'élaboration d'un programme en commun, l'exécution des recherches dans les laboratoires existants, sont des conditions de travail qui devraient plaire aux chercheurs scientifiques, pour lesquels la liberté de la recherche est précieuse et même assurément nécessaire. Ce système devrait également rendre service aux autorités chargées de définir la politique scientifique nationale car il permet d'accorder plus de place aux sujets qui semblent exiger un plus grand effort.

La valeur du Service Central OCDE pour la coopération internationale dans la recherche scientifique a été prouvée par les essais pratiques effectués dans le cas d'un certain nombre de projets communs dont chacun apporte des résultats utiles. Les possibilités réelles de ce mécanisme tiennent à ce qu'il est maintenant prouvé de façon concrète que l'on peut, en l'employant plus largement, obtenir avec le minimum de frais généraux, un accroissement substantiel de l'efficacité des ressources scientifiques des pays Membres et contribuer ainsi de façon notable à la prospérité de leurs économies.

LE COMITÉ DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE L'OCDE. POINT CENTRAL DE L'HARMONISATION DES MOYENS DE RECHERCHE DE L'OCCIDENT



# La bibliothèque de l'OCDE



*unique en son genre*

Le commun des mortels ne s'intéresse pas passionnément aux statistiques internationales de la pêche à la baleine pour 1958-1959. Le fait que 6 pays, employant 20 usines flottantes et 356 navires baleiniers, aient pêché 36 261 baleines et cachalots (172 s'échappèrent) au cours de ce morne hiver et aient traité 2 050 241 barils d'huile de baleine ne pourrait certainement éveiller l'intérêt que chez un spécialiste, assez rare il est

vrai, des expéditions pélagiques. La bibliothèque de l'OCDE peut cependant lui fournir précisément l'ensemble de statistiques voulu.

Ce n'est pas le nombre de documents que possède la bibliothèque qui surprend le visiteur, bien que l'on y compte 30 000 volumes, 2 500 périodiques récents et un fichier qui dresse la liste de près de 400 000 sujets sur

lesquels il existe une documentation : c'est le caractère unique de la collection qui importe. Une forte proportion des ouvrages, brochures ou magazines ne pourrait autrement pas être consultée dans une bibliothèque moyenne et bon nombre d'entre eux ne sauraient être obtenus que chez l'éditeur.

La bibliothèque est en général utilisée par des spécialistes se livrant à des recherches, par des étudiants préparant une thèse et plus particulièrement par les membres du personnel de l'OCDE et des Délégations qui représentent les 20 nations Membres auprès de l'Organisation à Paris. La demande de documentation suit le rythme des tâches diverses et permanentes de l'OCDE. On peut noter que la demande de livres et périodiques portant sur des questions statistiques est élevée, et les économistes peuvent ici faire ample moisson. Ensuite, on constate une forte circulation d'ouvrages traitant de tous les aspects de l'agriculture, du commerce extérieur, de l'économie politique, de la main-d'œuvre avec ses problèmes et les solutions que l'on peut y apporter, de la science et de l'enseignement, dans le contexte de la croissance économique et de la vie industrielle, sociale et politique des pays en voie de développement.

Au cours des années, la bibliothèque a suivi l'évolution de l'OCDE lorsque celle-ci mettait l'accent de façon différente sur tel ou tel de ses objectifs. A ses débuts, c'est-à-dire en 1948, l'Organisation Européenne de Coopération Économique, prédécesseur de l'OCDE et qui eut à mettre en œuvre le Plan Marshall s'attaqua à la tâche immense d'aider l'Europe occidentale à se relever des séquelles de la Deuxième Guerre mondiale. La coopération, la coordination, la confrontation des politiques nationales furent à l'ordre du jour, tout comme les « techniques modernes de gestion » et — terme magique — « la productivité ».

Un regard rapide jeté sur les titres des ouvrages de la bibliothèque illustre bien cette phase : « Concepts de la terminologie de la productivité » ; « La productivité, ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas » ; « Comment accroître votre productivité » ; ou encore « La productivité, clé de l'abondance ». Le lecteur peut trouver un livre qui lui retracera l'histoire de l'idée et du terme (qui fut utilisé par l'écrivain anglais Coleridge dans un poème, au XIX<sup>e</sup> siècle) et, s'il s'intéresse à l'opinion des marxistes, il pourra également se documenter sur ce point en consultant « La productivité et la classe ouvrière ».

Une autre section, très importante, est consacrée à l'industrie européenne. On y trouve des ouvrages statistiques et des enquêtes qui soulignent l'expansion rapide de l'industrie en Europe, par exemple, « Structure de l'expansion industrielle, 1938-1958 ». A proximité,



se trouve le manuel du vaillant individualiste intitulé « Le rétablissement du monopole à l'état pur et le concept de l'industrie ».

A mesure que de nouvelles tâches étaient imparties à l'OCDE, la bibliothèque a suivi le rythme. Des ouvrages traitant de l'intégration européenne (et du Marché Commun, sujet plus tangible) commencèrent à faire leur apparition en grand nombre sur les rayons. On peut y trouver de savants ouvrages sur les mouvements d'intégration historique tels que « Genèse de la grande idée européenne de 1306 à 1961 ». Si des articles nous apprennent que « la Troisième Europe prend rapidement corps », d'autres en revanche nous enseignent que « l'Occident ne va pas suffisamment vite ». On peut lire que les Six progressent tout doucement et être en même temps légèrement surpris d'apprendre que la Grande Europe sera la principale puissance économique du monde. On pourrait terminer ce travail de recherche sur la question que pose André Giraud avec un certain scepticisme : « l'Europe ? ».

L'essor des organisations internationales, privées et publiques, au cours des dernières années, a augmenté l'offre mondiale d'ouvrages sur les questions économiques, sociologiques, politiques, scientifiques et domaines connexes. En feuilletant rapidement un inventaire des périodiques enregistrés à la bibliothèque en une année, on découvre qu'elle a reçu 4 499 exemplaires, dont 1 345 proviennent d'organisations internationales (le reste émanant de 98 pays). Dans la section des organisations internationales, ce sont les Nations Unies qui arrivent largement en tête avec 61 titres, comprenant aussi bien les publications annuelles que les publications mensuelles. Il s'agit principalement de rapports et d'études sur des questions économiques, mais ces publications englobent également des ouvrages sur le droit international et les Droits de l'Homme, les changements démographiques, les activités mondiales dans le domaine de la cartographie, et une longue analyse sur les « territoires non autonomes ».

D'autres périodiques proviennent des agences de l'ONU; l'UNESCO envoie 9 publications d'importance majeure sur des questions telles que les Incidences de la Science sur la Société et l'Annuaire International de l'Enseignement. Vingt-sept périodiques annuels ou mensuels sur les problèmes des denrées dans le monde proviennent de la FAO.

Des réunions sur les échanges internationaux étant en cours ou devant se tenir à un échelon élevé dans un proche avenir, l'abondante documentation envoyée à la bibliothèque par des organisations telles que la Communauté Économique Européenne et les

organismes qui en dépendent, ainsi que par le GATT, permet de recueillir de précieux renseignements. L'OCDE porte un intérêt majeur aux questions monétaires, aussi la bibliothèque reçoit-elle régulièrement des rapports, comptes rendus d'enquêtes, bulletins et publications d'information qui lui sont communiqués par des organismes tels que le Fonds Monétaire International, l'Association Internationale d'Enquêtes sur le revenu et la fortune et les grandes banques du monde entier. Une multitude d'organisations internationales moins connues fournissent continuellement à la bibliothèque des renseignements sur des questions telles que l'industrie du caoutchouc, les textiles, les voies de communications mondiales, le tourisme, les industries du bâtiment, la science, le cinéma, les métaux (notes sur l'étain, par exemple) et le grand héritage de la culture européenne.

Rebaptisée en 1961, l'OCDE se voyait en même temps confier une nouvelle tâche, consistant à coordonner et stimuler l'aide apportée aux pays en voie de développement par les pays Membres. La bibliothèque refléta une fois de plus cette nouvelle orientation en mettant à la disposition des lecteurs un nombre accru de livres et périodiques couvrant toute la gamme des questions touchant au « développement ». En 1961, une bibliographie spéciale consacrée à ce sujet fut réunie. Parmi les rubriques que comporte ce document, on peut noter : la Théorie du développement; Tendances du développement; l'Aide financière; l'Aide multilatérale; l'Aide bilatérale; l'Assistance technique; la Situation économique dans les pays en voie de développement.

Un rapide coup d'œil, au hasard des rayons, démontrera toute la variété de cette collection. A Oxford, en Angleterre, quelqu'un écrit un ouvrage sur la construction de routes là où il n'en existe aucune; un autre auteur propose une méthode devant permettre de créer une classe moyenne dans les pays neufs. Dans un style solennel, un ouvrage explique comment appliquer à ces derniers la « Théorie du sous-emploi de Leibenstein ».

Un intérêt de plus en plus vif se faisant jour en Europe pour les problèmes du développement de l'Amérique Latine et de l'Asie du Sud-Est, les ouvrages de la bibliothèque sur ces régions deviennent sans cesse plus nombreux. Un chercheur sérieux pourrait trouver 10 volumes importants consacrés au seul Plan de Colombo. La documentation sur l'Afrique a principalement trait aux affaires économiques et sociales, mais un curieux de la météorologie pourrait cependant trouver, si besoin était, des renseignements sur la température moyenne au Sénégal en août dernier (26,9°C) et constater que

la pluie y est tombée pendant 21 jours au cours de ce même mois. Un économiste peut découvrir que le pays a produit 901 754 tonnes d'arachides. S'il s'intéresse au marché des produits agricoles, il découvrira que la récolte de fèves de cacao (le cacaotier est originaire d'Amérique Latine et a été acclimaté au XIX<sup>e</sup> siècle) au Ghana représente actuellement 35 % de la production mondiale.

Les programmes de l'OCDE rappellent aux pays Membres, et à d'autres, que l'expansion économique est étroitement liée aux ressources en main-d'œuvre qualifiée. Des extraits d'ouvrages permettent ici encore de faire rapidement le point de la question : « Ce ne sont pas seulement les moyens financiers, mais bien les hommes qui comptent ». Ou encore sur le plan pratique : « L'augmentation du taux annuel de croissance économique est souvent due à concurrence de 37 % à l'enseignement et à la recherche ». D'autres ouvrages nous rappellent la nécessité urgente de former, en leur dispensant la formation appropriée, des spécialistes et des techniciens qualifiés et hautement qualifiés. Un condensé sur la gestion des entreprises insiste sur le fait qu'il faut « s'occuper des ingénieurs et parfaire leurs connaissances ».

De nombreux ouvrages sont consacrés à l'agriculture. Ici encore les statistiques prédominent mais les graphiques abondent dans les études sur les problèmes du travailleur rural, la productivité, les machines agricoles, les hauts et les bas de l'industrie laitière et, pour ceux qui y portent un intérêt spécial, la façon d'élever du bétail en haute altitude. La documentation sur l'agriculture traite aussi de questions comme l'érosion des sols, la sylviculture, l'irrigation et les variations des récoltes, car elles ne laissent pas indifférents les pays Membres. Un statisticien peut découvrir ici pourquoi, en une année, on a constaté une chute de la courbe de production de l'avoine ou pourquoi, en dépit des mauvaises conditions météorologiques, et autres facteurs défavorables, les excédents de blé ont régulièrement augmenté dans les silos des États-Unis.

En faisant le tour des rayons, le visiteur découvrira des livres et périodiques d'un intérêt courant, sinon exceptionnel. Un sujet pourra particulièrement intéresser ceux qui veulent embrasser une carrière : comment fonctionne l'administration dans des pays tels que la France, la Grande-Bretagne ou l'Union Soviétique et comment y entrer. Le point de vue d'un auteur britannique à cet égard pourrait tout particulièrement les intéresser : « La bureaucratie est manifestement indispensable à un Gouvernement moderne ».



*Les étudiants des sept pays membres du Centre et d'autres originaires d'Egypte, de Jordanie, de Libye, de Malte, du Maroc, de Syrie et de Tunisie commencèrent leurs études à l'Institut de Bari en novembre 1961. Certains d'entre eux examinent ici une cuve d'irrigation en béton préfabriqué dans une exploitation coopérative.*

# ENSEIGNEMENT AGRICOLE A L'ECHELLE INTERNATIONALE

*L'anatomie bovine est expliquée aux étudiants à l'aide d'une maquette en coupe.*

**L**a première cérémonie de remise des diplômes du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes a eu lieu à Montpellier (France) le 21 mai, lors de l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Institut de Montpellier qui appartient au Centre. Les trente-six élèves de cette première promotion, originaires de quatorze pays, firent la première partie de leurs études à l'autre Institut que possède le Centre à Bari (Italie); ils passèrent, en outre, plusieurs semaines à l'Institut Agrono-



mique de Valence, sur l'invitation du Gouvernement espagnol.

Le Centre International est placé sous le patronage commun de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, dont les Secrétaires généraux sont membres du Bureau directeur du Centre. A côté d'eux siègent des représentants de sept pays qui, il y a un an, décidèrent de créer le Centre : l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la Turquie et la Yougoslavie. Il a pour buts :

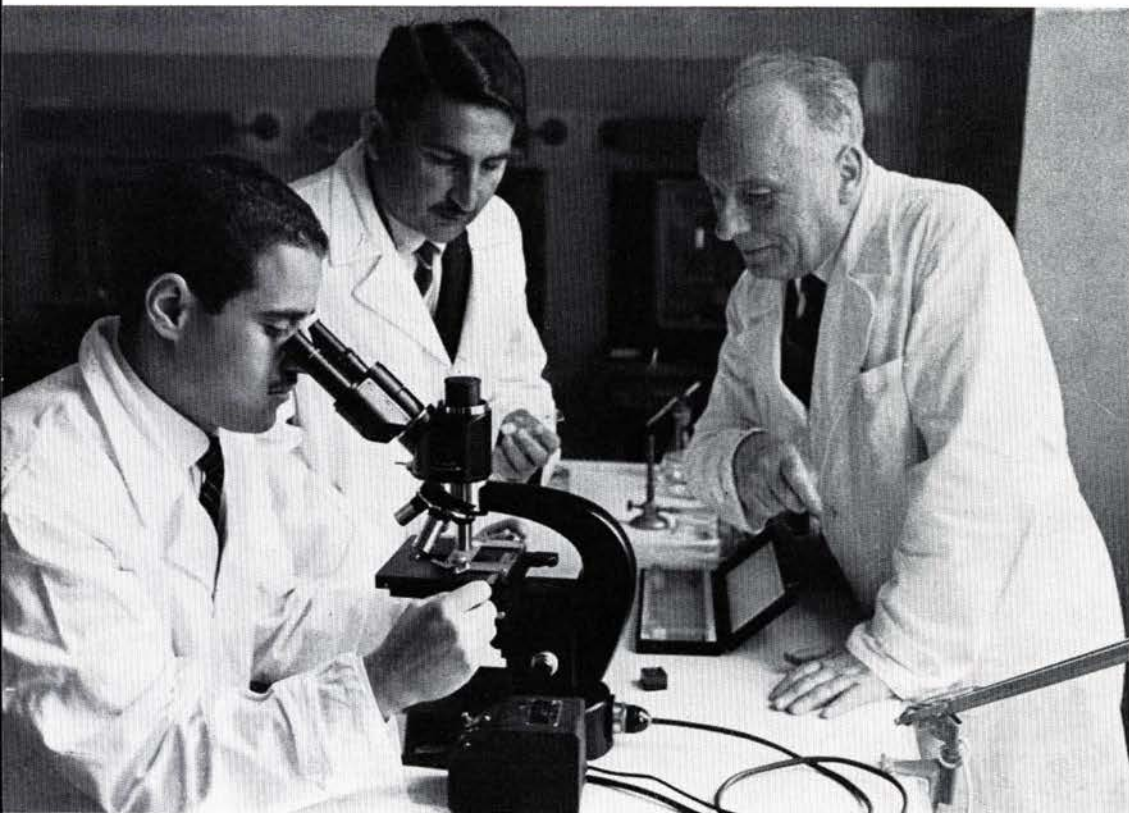
- de compléter la formation technique, économique et sociale d'élèves diplômés des écoles d'agriculture et d'agronomie et d'analyser les problèmes internationaux soulevés par le développement de l'agriculture ;
- de contribuer à instaurer un esprit de coopération internationale entre ceux qui seront les pivots de l'agriculture de demain.

Les trente-six élèves sortis de l'école contribueront à éliminer

l'un des obstacles qui freinent le développement de l'agriculture dans la région méditerranéenne, à savoir la pénurie de cadres agricoles hautement qualifiés ayant reçu une formation agronomique et scientifique.

A l'avenir, l'enseignement de l'Institut de Bari portera principalement sur l'aménagement du territoire et l'équipement rural, celui de l'Institut de Montpellier sur la planification économique et le développement rural. Dans les deux cas, la session d'études s'étendra sur dix mois.







(EN HAUT, A GAUCHE) *A l'Institut de Bari, un laboratoire bien équipé permet aux étudiants d'effectuer des travaux pratiques.*

(CI-DESSUS) *Au cours de visites sur le terrain, les étudiants examinent du blé amélioré obtenu par hybridation et irradiation ...*

◀ *... assistent au débitage rapide d'animaux par des bouchers expérimentés au marché de Nîmes, dans le Sud de la France, et...*

*... s'initient à la technique utilisée pour l'extraction de la résine dans une forêt de pins.* ▶

*Ces études complètent les heures de cours, les travaux de laboratoire et les discussions par groupes et donnent à l'étudiant des connaissances essentielles pour sa carrière future.*



*Importance des consultations entre pays industrialisés*

Pour cette raison même, les arrangements les plus importants dans le domaine de la coopération monétaire internationale, au cours de ces dernières années, ont été ou bien des arrangements bilatéraux entre deux pays industrialisés, ou bien des arrangements comprenant un groupe restreint de pays industrialisés. Le plus important de ces arrangements est la nouvelle convention de prêts, liée au Fonds Monétaire International, mais signée par une dizaine de pays industrialisés et valable pour ces pays seulement.

C'est, évidemment, dans les pays industrialisés, entre lesquels les transactions courantes et les mouvements de capitaux ont pris une telle ampleur, que l'on peut s'attendre à des déficits et à des excédents considérables. C'est donc à ces pays qu'il incombe de s'accorder sur des arrangements convenables, si l'on veut éviter un désordre dangereux dans le système monétaire international.

Si un pays excédentaire doit financer par de tels arrangements les déficits de tel ou tel autre pays, il faut naturellement fixer des limites et des conditions. S'il s'agit d'arrangements d'une grande envergure, on n'osera pas ordinairement s'en remettre à une institution mondiale sur laquelle les pays en cause n'ont qu'une influence limitée.

C'est pourquoi les consultations monétaires entre les pays industrialisés sont devenues l'un des instruments les plus importants du système monétaire international au cours de ces dernières années. En faisant les arrangements nécessaires, il faut évidemment prendre en considération les effets possibles non seulement sur les deux pays en question, mais aussi sur d'autres pays industrialisés dans lesquels un déséquilibre pourrait surgir dans un proche avenir. Des consultations bilatérales ne suffiront donc pas. Il faut discuter de ces problèmes en groupe restreint composé des pays les plus intéressés.

Le forum principal de telles consultations monétaires est le Comité de Politique Économique de l'OCDE, et plus particulièrement son *Groupe de Travail* N° 3, qui comprend une dizaine de pays industrialisés ayant une responsabilité majeure dans ce domaine.

C'est dans de telles consultations qu'on s'occupe de la *discipline monétaire* mentionnée plus haut. Or, il existe dans le système monétaire une certaine discipline inhérente, parce que dans les pays déficitaires les banques privées doivent acheter à la banque centrale des devises pour combler le creux existant dans les paiements étrangers. Par ces achats, les banques font baisser leurs encaisses, ce qui signifie une réduction de la liquidité nationale laquelle, à son tour, imposera à l'économie du pays une réduction de l'activité et des importations. Par ces intermédiaires, le déficit a donc fait surgir des forces qui tendent à redresser la balance des paiements. Dans les pays excédentaires, il y aura une chaîne d'effets similaires, mais dans la direction inverse.

Il faut souligner que ces effets correctifs se produisent indépendamment de l'organisation nationale du système monétaire. Si l'on utilise l'étalon or pur et simple ou si les réserves monétaires consistent partiellement en devises, dans les deux cas les banques devront réduire leurs encaisses s'il faut combler un creux dans les paiements étrangers.

Ce qui pourra rendre faible la discipline monétaire, c'est le fait que les autorités nationales sont à même de *contrarier* ces effets automatiques par une expansion délibérée des crédits dans les pays déficitaires ou par une contraction dans les pays ayant un excédent. Il n'existe aucun mécanisme international qui pourrait d'une manière automatique empêcher les Gouvernements nationaux de suivre une telle politique, s'ils le désirent. Ce sont les consultations monétaires entre les pays industrialisés seulement qui pourront éclaircir toutes les conséquences nationales et internationales d'une telle politique, peut-être dangereuse pour la stabilité financière. Ces consultations sont donc un élément indispensable du système monétaire international, du moins au stade actuel de l'histoire économique du monde.

Y a-t-il des réformes désirables qu'on pourra faire surgir graduellement par de telles consultations ?

Il semble qu'il n'existe, pour le moment, aucune réponse adéquate à cette question. Nous nous trouvons dans une période d'expérimentation. Un certain nombre d'expériences ont été faites avec des arrangements ayant des formes diverses. Il est trop tôt pour en tirer les conclusions convenables.

Il se peut que, dans l'avenir, on arrive par de telles consultations à s'entendre sur certaines règles de conduite plus ou moins généralement acceptées concernant la composition des réserves monétaires, et peut-être aussi sur quelques autres éléments de la politique monétaire, par exemple la fixation des divers taux d'intérêt nationaux les uns par rapport aux autres. Il ne faut cependant pas oublier que chaque cas devra être jugé en tenant compte des circonstances concrètes du moment. Jamais il n'y aura deux cas absolument similaires.

Par conséquent, jamais des règles générales ne pourront complètement remplacer les consultations monétaires entre les pays industrialisés de l'Occident.

## La coopération mise à l'épreuve

**L** est vraisemblable que la coopération monétaire de l'Occident sera mise à l'épreuve au cours des deux prochaines années. La réunion ministérielle du GATT qui a pris fin le 22 mai 1963, s'est terminée par un accord sur de nouvelles négociations tarifaires qui seront ouvertes le 4 mai 1964. L'une des conditions les plus décisives d'un nouvel effort pour abaisser les tarifs douaniers et les autres entraves au commerce, sera sans doute un climat économique généralement favorable dans les pays industrialisés, c'est-à-dire le maintien du plein emploi avec peu d'exceptions et une situation plus ou moins équilibrée en ce qui concerne les balances des paiements. Voilà exactement ce que sont les buts de la coopération monétaire.

Cependant, dans les négociations envisagées au sein du GATT, la coopération occidentale sera mise à l'épreuve sur une échelle beaucoup plus vaste que celle de la politique monétaire. En effet, si l'on veut réaliser une abolition de large envergure des entraves au commerce, il faudra une *adaptation* considérable de l'industrie, de l'agriculture et de la main-d'œuvre. Puisque les négociations à venir représentent un événement très important du point de vue politique, leur préparation exigera un soin exceptionnel. Il ne faut oublier aucun aspect d'importance des problèmes soulevés par la décision prise à Genève.

Les négociations à venir ont une base historique. Elles seront, pour ainsi dire, l'une des conséquences des efforts visant une intégration européenne, efforts qui sont en cours depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le résultat le plus important de ces efforts a été l'établissement du Marché Commun qui, à son tour, a mis en marche une chaîne d'autres événements. Ont suivi : les négociations, à Paris en 1958, sur une grande Zone européenne de libre-échange et, après leur échec, l'établissement de la petite Zone de libre-échange, l'EFTA; puis, l'association de la Finlande à l'EFTA, l'association de la Grèce à la Communauté Économique Européenne, les négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun et, enfin, la nouvelle loi américaine sur l'expansion du commerce dont le but principal était de permettre une négociation avec la CEE sur un abaissement mutuel des tarifs douaniers et sur des échanges plus libres dans le domaine des produits agricoles.

L'enjeu dans les négociations envisagées est donc assez important. Si, après l'échec des négociations de Paris en 1958 et l'interruption des négociations de Bruxelles en 1963, il y a un échec des négociations tarifaires à Genève, en 1964, les conséquences pour la coopération occidentale dans son ensemble pourront devenir très graves, même sur le plan purement politique. Sur le plan économique, il en résulterait probablement une nouvelle vague de protectionnisme et d'isolationnisme des deux côtés de l'Atlantique. La déception après l'échec d'un pas en avant a généralement de telles conséquences.

## L'adaptation de l'industrie

**L** reste bien des questions à régler au sujet des méthodes et formules des négociations tarifaires envisagées, mais ces problèmes seront discutés dans les organes du GATT avant le début des négociations proprement dites. Il n'y a donc pas lieu de s'occuper de ces questions ici. Examinons plutôt les *problèmes de l'adaptation* qui se poseront dans divers secteurs des économies nationales, si l'on entreprend une réduction progressive des entraves au commerce international. C'est seulement dans la mesure où l'on se trouvera à même de surmonter ces difficultés que l'on osera poursuivre une politique expansionniste dans le domaine des échanges.

Quant à l'*industrie européenne*, elle est depuis de longues années dans une période qui a entraîné une concurrence toujours intensifiée. Il y a eu tout d'abord la libération européenne des échanges, c'est-à-dire l'abolition progressive des restrictions quantitatives, puis les abaissements très rapides des tarifs douaniers internes de la CEE et de l'EFTA, dont le résultat a été une augmentation exceptionnelle des échanges entre les pays membres dans le domaine des produits de l'industrie. Non seulement cette adaptation à un élargissement des échanges a-t-elle été accomplie sans difficultés d'importance, mais en même temps la force compétitive

## Le nécessaire exode agricole

de l'industrie européenne dans les marchés du monde s'est renforcée d'une manière remarquable. La concurrence intensifiée a sans doute apporté à l'industrie européenne un stimulant inestimable.

Évidemment, l'essor industriel de l'Europe a été plus prononcé dans certaines branches que dans d'autres et peut-être y a-t-il eu dans quelques branches de l'industrie une réduction de la production. Cependant, dans un climat économique généralement favorable, l'absorption de la main-d'œuvre rendue libre se passe assez aisément.

L'industrie américaine a été l'avant-garde du développement industriel du monde au xx<sup>e</sup> siècle. Toutefois, l'essor européen a probablement fait perdre aux Américains une partie de leur supériorité. Il semble donc que, pour l'industrie des États-Unis aussi, un élargissement des marchés et une concurrence intensifiée apporteraient un stimulant très utile. Sans doute, l'initiative prise par le Président des États-Unis en proposant au Congrès la loi sur l'expansion du commerce s'inspire-t-elle d'une idée de cet ordre.

Il y a cependant un problème spécial qui se posera pour l'industrie occidentale s'il y a une entrée plus libre dans les pays occidentaux des produits manufacturés en provenance des pays à bas salaires, c'est-à-dire des pays actuellement pauvres, mais qui se trouvent en voie de développement.

Une augmentation des exportations de ces pays sera nécessaire, et il semble vraisemblable que, dans les négociations tarifaires à venir, ce problème jouera un rôle important.

Peut-être, dans les prochaines décennies, pourra-t-on envisager une *division du travail* entre les pays de l'Occident et les pays qui sont en train d'entamer l'industrialisation moderne. Ces pays auront des salaires assez bas, mais ils n'auront pas tous les avantages techniques, commerciaux et administratifs de l'industrie occidentale. Par conséquent, dans certaines branches ou pour certains produits, les prix de revient pourront être les plus bas dans les pays pauvres, tandis que dans d'autres branches et pour d'autres produits, l'Occident maintiendra sa supériorité.

Il faudra rechercher ces problèmes, afin de savoir quelles seront les tâches concernant l'adaptation de l'industrie devant lesquelles nous nous trouverons placés. Toutefois, pendant les prochaines années, les importations des produits manufacturés en provenance des pays pauvres seront probablement assez limitées par rapport à la production occidentale dans son ensemble, ce qui facilitera notre tâche.

**D**ans le domaine de l'*agriculture*, les problèmes seront beaucoup plus difficiles, parce que l'adaptation de l'agriculture européenne et américaine aux conditions modernes est déjà très insuffisante. La production par heure de travail est beaucoup plus faible que dans l'industrie et, par conséquent, la plupart des agriculteurs se trouvent dans une situation sociale qui laisse beaucoup à désirer. La cause en est qu'il existe toujours une multitude de petites exploitations, surtout dans les régions montagneuses, qui ne permettent pas l'utilisation de la technique moderne ou même l'utilisation complète de la main-d'œuvre d'une famille.

Il faut avouer que l'adaptation aux changements extraordinaires, intervenus ces cent dernières années, est plus difficile dans l'agriculture que dans l'industrie. Quand le niveau de vie augmente, on dépense une partie toujours décroissante de son revenu pour les produits agricoles. Par conséquent, il a fallu qu'une partie toujours décroissante de la population soit employée dans l'agriculture. C'est une tendance inéluctable et qui est particulièrement prononcée dans une période de croissance économique rapide comme la période présente.

Or, l'exode nécessaire de l'agriculture est difficile, parce que la vie des paysans est une vie traditionnelle et souvent une vie isolée. Il y a donc beaucoup d'hésitation de la part des familles à quitter les villages et à se rendre dans les villes. Peut-être est-ce pour cette raison même qu'on a fortement protégé l'agriculture depuis les années 1930, et même dans une partie importante de l'Europe depuis les années 1880. On a essayé, pour ainsi dire, de protéger les paysans contre l'exode nécessaire. Le résultat en est qu'aujourd'hui il reste dans l'agriculture une main-d'œuvre beaucoup trop élevée, y compris un assez grand nombre de petits exploitants.

Évidemment, on a pu ralentir le processus nécessaire de l'exode, mais à la longue,



## Vers une économie mondiale

une telle politique est sans espoir. Ces mesures de protection et de subvention ont peut-être rendu la vie plus facile aux hommes politiques des générations précédentes, mais en revanche elles ont rendu la vie beaucoup plus difficile aux hommes d'État de nos jours et plus particulièrement aux Ministres de l'Agriculture.

Nous sommes arrivés à un stade où la protection et la subvention ont entraîné une production trop élevée en Occident. La position est devenue assez dangereuse. Les pays traditionnellement importateurs de denrées désirent réduire leurs importations. De leur côté, les pays exportateurs désirent augmenter leurs ventes à l'étranger. Voilà pourquoi les points de vue s'opposent d'une façon aussi déplorable dans les discussions sur la politique agricole. Il suffira de mentionner la divergence entre l'Allemagne et la France dans les négociations sur la politique agricole commune de la Communauté Européenne, et la discussion entre les États-Unis et les représentants de l'Europe continentale sur la question de l'entrée en Europe des denrées américaines.

Comment sortir de cette impasse ? C'est un problème très sérieux et très compliqué. Il faudra s'en occuper en tant que cas d'urgence, parce que, si nous n'abordons pas cette question dans le proche avenir, non seulement l'agriculture pourra se trouver dans une situation insupportable dans quelques années, mais la coopération européenne et atlantique sera peut-être mise en cause par une querelle entre les pays exportateurs et importateurs.

Il n'est pas possible d'évoquer ici ce problème délicat dans sa totalité. Toutefois, il convient de souligner deux points qui semblent essentiels.

**A**u cours des dix dernières années, il y a eu une exportation de grande envergure, vers quelques pays sous-développés, de produits agricoles, principalement en provenance de l'Amérique du Nord. Puisque les pays importateurs sont pauvres, on a dû financer ces exportations par des crédits à des conditions favorables. Cependant, il semble qu'il y aura un marché croissant dans les pays surpeuplés de l'Asie au cours des prochaines années. Il faut donc considérer comment on pourra faire de ces exportations une partie intégrante de la politique occidentale d'aide au développement. L'OCDE vient de publier un rapport sur ce problème.

Il est certain que de telles exportations faciliteront en même temps la solution des problèmes agricoles de l'Occident, mais il faudra poursuivre cette politique avec prudence, afin d'éviter de déranger davantage les marchés agricoles. D'autre part, il semble évident, du point de vue mondial, que les deux grands pays nord-américains ayant une population éparsée possèdent un avantage relatif énorme par rapport à certains pays asiatiques densément peuplés, comme l'Inde et le Pakistan, en ce qui concerne l'approvisionnement de denrées agricoles.

L'autre point que je tiens à souligner, c'est que, selon sa nature même, le problème du faible revenu des agriculteurs est un *problème social*. Il faut le traiter tel quel. Il vaut mieux fournir aux paysans une assistance sociale que de leur garantir des prix artificiels, encourageant ainsi une production qui ne se vend pas.

Pour les jeunes gens des villages, la meilleure solution sera de leur offrir une instruction générale et une formation professionnelle qui leur permettront d'aller dans l'industrie ou dans des services modernes.

Dans plusieurs pays déjà, cette politique constructive a été commencée. Il faudra la répandre et la faire évoluer davantage parce que, comme je viens de l'indiquer, il s'agit au fond d'un *problème d'adaptation* à des conditions changeantes.

Comme on le sait, ces problèmes sont extrêmement délicats. On doit donc agir avec une certaine prudence. Cependant, il ne faut pas se cacher que la situation est en train de devenir assez dangereuse.

Voilà le noyau du problème commercial. L'expansion des échanges est une des conséquences inévitables de la technique moderne. L'Occident a joué le rôle du « leader » et de l'innovateur dans la création de cette technique, entre autres dans le domaine des moyens de transport, ce qui a rapproché les continents les uns des autres. Il faut en tirer les conclusions convenables en ce qui concerne la politique commerciale.

Aujourd'hui, on peut faire le tour de la terre en une heure et demie. Étant donné ce fait frappant, les idées d'isolationnisme national ou continental semblent bien surannées et presque ridicules. La seule solution possible sera un mouvement vers une économie vraiment mondiale. Il faut que l'Occident joue encore une fois le rôle du « leader » dans ce mouvement.

## PUBLICATIONS RECENTES DE L'OCDE

### PEUT-ON ENSEIGNER LA GESTION DES ENTREPRISES ?

« *Problèmes et perspectives de la formation et du perfectionnement à l'administration des entreprises* »

Ce rapport d'experts fait le point des résultats auxquels ont jusqu'ici abouti les tentatives faites et coordonnées sur le plan international pour perfectionner l'administration des entreprises; ce rapport indique des principes d'action fondés sur un calcul précis des besoins.

Cet ouvrage marque la dernière étape des travaux entrepris en 1953 par l'Agence Européenne de Productivité de l'OECE lorsque, avec l'aide et les conseils de spécialistes américains,

furent créés un certain nombre de Centres chargés d'effectuer l'étude manifestement urgente de la formation des futurs cadres et du perfectionnement des cadres déjà en place. Près de 300 professeurs ou futurs professeurs, spécialistes de ces questions, ont depuis lors bénéficié soit de bourse d'études aux États-Unis, soit d'invitations aux « Séminaires d'été » organisés par l'AEP.

Les programmes de formation sont cependant en retard par rapport à l'évolution des affaires; la présente enquête aidera tous ceux qui s'occupent de la formation de cadres, à mettre à jour leurs connaissances en la matière.

106 pages : 5 F, 5 FS, 4,20 DM, 7s.6d., U.S. \$ 1,25.

### LES PROGRAMMES D'AIDE ALIMENTAIRE

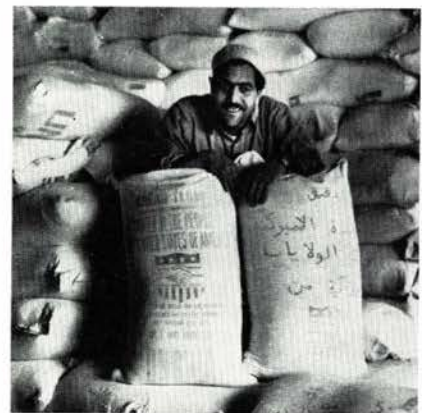
« *L'aide alimentaire - son rôle dans le développement économique* »

Dans ce rapport, le Comité de l'Agriculture de l'OCDE a étudié dans quelle mesure les programmes d'aide alimentaire peuvent contribuer à l'expansion économique des pays en voie de développement. Le Comité est arrivé à la conclusion que lorsque dans un pays la pénurie alimentaire est un facteur limitant le taux de développement, l'attribution de denrées alimentaires, à titre de don ou de prêt, peut, pendant une période transitoire relativement limitée, accélérer la

cadence du développement. Il favorise l'utilisation de denrées additionnelles pour combler les déficits temporaires susceptibles de se produire en période de reconversion de l'agriculture.

Le rapport traite également des effets négatifs que l'aide alimentaire peut avoir sur la production locale ou l'importation commerciale des produits en pesant sur le niveau des prix; il signale d'autre part que le fait de fournir une aide alimentaire pourrait amener les pays donateurs à relâcher leurs efforts d'adaptation de leur propre agriculture.

94 pages : 3 F, 3 FS, 2,50 DM, 5s., U.S. \$ 0,75.



### ADAPTATION DU TRAVAIL A L'HOMME

*Session d'étude sur l'ergonomie pour les ingénieurs*

Au cours de travaux précédents dans le domaine de l'adaptation du travail à l'homme (1), il est apparu clairement que l'ingénieur d'étude et l'ingénieur chargé de l'exploitation et de l'entretien des machines avaient

un rôle essentiel à jouer dans l'application pratique des principes biologiques de l'ergonomie.

C'est ainsi que l'Agence Européenne de Productivité a organisé en septembre 1961 une session d'étude consacrée à cet aspect particulier du problème. La session a eu lieu à Liège sous la présidence du Professeur G. Coppée de l'Université de Liège. Le présent rapport général a été rédigé par le Dr S. Laner du Département de Recherche opérationnelle, British Iron and Steel Research Association, Londres.

114 pages : 5 F, 5 FS, 7s. 6d., U.S. \$ 1,25, 4,20 DM.

(1) Adaptation du travail à l'homme : recherches américaines et européennes sur les conditions de travail dans l'industrie (OECE, mars 1959).

204 pages : F 8, FS 9, 6,80 DM, 14 s., \$ 2,50.

Adaptation du travail à l'homme : conférence internationale de Zurich, 2-6 mars 1959 (OECE, mars 1960).

116 pages : F 5, FS 5, 4,30 DM, 7 s. 6 d., U.S. \$ 1,25.

### ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Ces études constituent une série unique en son genre, groupant les opinions de 20 Gouvernements sur la situation économique dans chacun des pays Membres. Chaque brochure doit donc être considérée comme un rapport objectif, élaboré par des spécialistes de l'économie internationale mais dont la publication a été spécialement autorisée par le Gouvernement du pays étudié. L'objectivité est

telle que ces études contiennent souvent des critiques à l'égard de la politique suivie dans les divers pays et que les recommandations faites ne coïncident pas nécessairement avec les mesures proposées par les Gouvernements intéressés, bien que l'expérience ait démontré que ces recommandations sont habituellement, tôt ou tard, mises en œuvre.

Le résultat inévitable de l'action réciproque ainsi exercée au niveau gouvernemental est une harmonisation progressive de la politique économique dans les vingt pays Membres, ainsi que ce « renforcement de la tra-

dition de coopération qui s'est développée entre eux » et qui constitue l'un des buts majeurs énoncés dans la Convention de l'OCDE.

Ont déjà été publiées dans la série 1962-1963 les études relatives aux pays ci-dessous. Les brochures relatives aux autres pays Membres le seront entre juin et octobre 1963.

Allemagne	Irlande
Canada	Islande
Danemark	Italie
États-Unis	Pays-Bas
	Suisse

La brochure : 2 F, 2 FS, 3s., U.S. \$ 0,50, 1,70 DM.

# OU OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OCDE

## AFRIQUE DU SUD

Van Schaik's Book Store Ltd.,  
Church Street, PRETORIA.

## ALLEMAGNE

Deutscher Bundes-Verlag  
Postfach 9380, 53 BONN  
Sous-dépositaires : BERLIN : Elwert &  
Meurer.  
MUNICH : Hueber.  
HAMBURG : Reuter-Klöckner;  
et dans les principales librairies d'Alle-  
magne.

## ARGENTINE

Editorial Sudamericana S.A.,  
Alsina 500, BUENOS AIRES.

## AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty. Ltd.,  
62 Wellington Parade, East  
MELBOURNE, C.2.

## AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, VIENNE I.  
Sous-dépositaire :  
Buchhandlung Jos. A. Kienreich,  
Sackstrasse 6, GRAZ.

## BELGIQUE

N.V. Standaard-Boekhandel.  
Huidevettersstraat 57, ANVERS.  
Librairie des Sciences (R. Stoops),  
76-78, Coudenberg, BRUXELLES.

## BRÉSIL

Livraria Agir Editôra,  
Rua Mexico 98-B, RIO DE JANEIRO.

## CANADA

Queen's Printer - Imprimeur de la Reine,  
OTTAWA.  
*Les commandes sont payables d'avance.*

## CUBA

La Casa Belga, O'Reilly 455, LA HAVANE.

## DANEMARK

Ejnar Munksgaard Forlag, Nørregade 6,  
COPENHAGUE.

## ESPAGNE

Mundi Prensa, Castelló 37, MADRID.  
Libreria Bosch, Ronda Universidad II,  
BARCELONE.

## ÉTATS-UNIS

McGraw-Hill Book Company  
OECD Unit, TMIS Annex,  
351 West 41st St.,  
NEW-YORK 36, N. Y.

## FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 2,  
HELSINKI.

## FRANCE

Presses Universitaires de France,  
108, boulevard Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>).

## GRÈCE

Librairie Kauffmann, 21, rue du Stade,  
ATHÈNES.

## INDE

International Book House Ltd.,  
9 Ash Lane, Mahatma Gandhi Road,  
BOMBAY I.  
Oxford Book and Stationery Co.,  
NEW DELHI, Scindia House.  
CALCUTTA, 17 Park Street.

## IRLANDE

Eason & Son. 40-41 Lower O'Connell  
Street, DUBLIN.

## ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co, h.f.,  
Hafnarstræti 9,  
P.O. Box 1131, REYKJAVIK.

## ISRAËL

Blumstein's Bookstores Ltd.,  
35 Allenby Road, and 48 Nahlat Ben-  
jamin St., TEL-AVIV.

## ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Gino Capponi 26, FLORENCE.  
Via Paolo Mercuri 19/B. ROME.  
Corso Cavour 39, BARI.  
P.E.M., Corso di Porta Romana 87/B,  
MILAN.  
Sous-dépositaires :  
GÈNES : Libreria Di Stefano.  
MILAN : Libreria Hoepli.  
NAPLES : Libreria L. Cappelli.  
PADOUE : Libreria Zannoni.  
PALERME : Libreria C. Cicala Inguag-  
giato.  
ROME : Libreria Hoepli; Libreria Tom-  
bolini.  
TURIN : Libreria Lattes.

## JAPON

Maruzen Company Ltd.,  
6 Tori Nichome Nihonbashi, TOKYO.

## LUXEMBOURG

Librairie Paul Bruck, 33, Grand'Rue,  
LUXEMBOURG.

## MAROC

B.E.P.I., 8, r. Michaux-Bellaire, RABAT.

## NIGERIA

University Bookshop Nigeria Ltd.,  
University College, IBADAN.

## NORVÈGE

A/S Bokhjornet, Lille Grensen 7, OSLO.

## PAKISTAN

Mirza Book Agency,  
9-A Shah Alam Market, LAHORE.

## PAYS-BAS

Gros :  
Meulenhoff & Co., N.V. Importeurs,  
Beulingstr., 2, AMSTERDAM.  
Détail :  
W.P. Van Stockum & Zoon,  
Buitenhof 36, LA HAYE.

## PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70,  
LISBONNE.

## ROYAUME-UNI ET COLONIES DE LA COURONNE

H.M. Stationery Office, P.O. Box 569,  
LONDRES, S.E.1.  
Annexes à : EDIMBOURG, BIRMINGHAM,  
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

## SUÈDE

Fritzes. Kungl. Hovbokhandel,  
Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.

## SUISSE

Librairie Payot,  
40, rue du Marché, GENÈVE  
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,  
MONTREUX, BERNE, BALE et ZURICH.

## TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi,  
Beyoglu, ISTANBUL.

## YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Marsala Tita, 23,  
P.O.B. 36, BELGRADE.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :  
OCDE, Bureau des Publications, 2, rue André-Pascal, Paris (16<sup>e</sup>)

# Organisation de Coopération et de Développement Economiques

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Canada
- Danemark
- Espagne
- États-Unis
- France
- Grèce
- Irlande
- Islande
- Italie /
- Luxembourg
- Norvège
- Pays-Bas
- Portugal
- Royaume-Uni
- Suède
- Suisse
- Turquie

